

N° 111. Février 2003.

Guerre et paix

Sur deux terrains qui paraîtront d'inégale importance aux géostratèges (mais nous ne sommes pas de ceux qui hiérarchisent les coins de la planète ou leurs habitants), l'exécutif français jouait et joue une partie difficile : la guerre civile en Côte d'Ivoire, la guerre annoncée de l'Axe du Bien contre l'Irak.

Dans les deux cas, le pire a été correctement identifié, la volonté politique de l'éviter a été affichée. Elle a été jusqu'ici bien mise en œuvre en Côte d'Ivoire, aboutissant à un accord fragile mais assez inespéré. Face au projet de guerre en Irak, elle exploite les rares espaces laissés par une pression inouïe des États-Unis, résolu à redessiner, réimposer leur *imperium*. À tout prix – c'est-à-dire, comme d'habitude, la vie d'êtres humains "secondaires", la paix sacrifiée à une « guerre des civilisations » attisée par des idéologues schizophrènes.

Nous ne sommes pas Mazeaud, c'est assez clair, et n'oublions pas son soutien à Eyadema, par exemple. Mais voir ce vieil homme au bord des larmes après que des Ivoiriens de tous bords, origines, générations, aient réussi sous sa médiation à écrire cette citoyenneté commune, cet avenir ensemble jusqu'ici aliénés et antagoniques, ne laisse pas de marbre. Le 24 janvier à 1h40, à Marcoussis, tous ces Ivoiriens se sont donné la main autour de la table d'une longue semaine de négociations, ils ont chanté l'hymne national après avoir signé un pacte (re)fondateur de leur pays.

La date est historique. C'est désormais au peuple ivoirien de suppléer au manque de sincérité des uns ou des autres, aux parrains de l'accord d'appuyer sur les points faibles des va-t-en-guerre : les jusqu'aboutistes de l'ivoirité ont un casier criminel déjà chargé, les rebelles trop ambitieux ont contre eux le caractère inavouable de leurs alliances. Il faudra bien un jour que Paris se désolidarise nettement d'un tandem Taylor-Compaoré capable de relancer contre la Côte d'Ivoire ces bandes d'enfants-soldats drogués qui ravagèrent le Liberia et la Sierra Leone. À cet égard, les complicités et complaisances françaises n'ont que trop duré.

La « vieille Europe », comme la désigne le brutal Rumsfeld, a la sagesse de croire que le droit et les pactes internationaux sont plus bénéfiques, en général, que les déchaînements guerriers. Conquis par un agrégat de pétroliers, de marchands de canons et d'idéologues extrémistes, les États-Unis ont décidé l'inverse, enfermant les droits de l'Homme à Guantanamo, pilonnant la Cour pénale internationale, subordonnant le droit des peuples et le climat de la planète à leur goinfre pétrolière.

La France a jusqu'ici le mieux résisté, aux Nations unies, mais ce n'est pas à nos lecteurs que l'on apprendra les vulnérabilités du néogaullisme – lui aussi goulé de pétrole, gavé de rétrocommissions sur les ventes d'armes. Il faut pourtant cette fois que la résistance à une logique complètement folle aille jusqu'au terme : le veto au Conseil de sécurité – ainsi que le suggère un appel œcuménique étonnamment ferme. Si même les chrétiens, en l'occurrence, ne croient pas à la « guerre juste », Dieu se retirerait-il de la liste des sponsors de la Maison Blanche ?

SALVES

Soucis d'après Marcoussis

Depuis le début de la V^e République, c'est la première fois qu'un ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, assume pleinement la relation avec les pays africains. S'agissant de la Côte d'Ivoire, il s'est pleinement investi – quitte à subir les crachats des jeunes partisans de Gbagbo, téléguidés depuis le bureau de ce dernier (ce qui montre le niveau du personnage). Après l'impasse Eyadema et jusqu'au 24 janvier, il a réussi sur ce dossier un quasi-sans faute. Avec l'appui, à Marcoussis, du juriste chiraquien Pierre Mazeaud.

Les mœurs politiques sont telles que les collègues du ministre de Villepin priaient « tous les jours pour que son plan de sauvetage [...] échoue », ne se gênant pas « pour lui planter, dans les coulisses, quelques couteaux dans le dos. » (*La Lettre du Continent*, 16/01/2003)

À Marcoussis cependant, ont été défrichées les questions de fond sous-tendant la crise ivoirienne, et déminés certains obstacles à la paix. Les associations françaises signataires de l'appel Côte d'Ivoire : *prévenir le pire* (*Billets* n° 110) en avaient pointé plusieurs :

« Tout d'abord, les extrémistes des divers camps attisent l'envie d'en découdre par une propagande vantant leur "légitimité" et leur soif de démocratie. On peut douter en général de la guerre civile comme moyen d'approcher ces objectifs, surtout si l'on se réfère à des expériences africaines récentes (Rwanda, Liberia, Sierra Leone, les deux Congo...). Dans le cas ivoirien, ces prétentions sont décrédibilisées par la révélation des exactions commises contre les civils et par le caractère inavouable de certaines ressources militaires des belligérants. Les diplomates et les parties en conflit sont souvent partisans d'occulter ce côté sombre de la guerre. C'est ne pas faire justice aux victimes, mais c'est aussi ne pas user d'un moyen de pression souvent efficace sur les bellicistes. En maints conflits récents, des enquêtes internationales sur les crimes commis ou les réseaux criminels de fournitures d'armes ou de mercenaires ont concouru à rabattre les prétentions des plus intransigeants. »

C'est pourquoi nous approuvons la demande, par la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), d'une commission d'enquête internationale sur l'ensemble des exactions commises depuis début 2000. Cette commission figure dans l'accord de Marcoussis, mais l'enquête ne remontera pas au-delà de la tentative de putsch du 19 septembre 2002. On ne reviendra pas sur le charnier de Yopougon, à l'automne 2000. Les éradicateurs du camp Gbagbo ne sont pas tranquilles pour autant. Sur la liste qu'en ont dressée les Services français figure, selon *Jeune Afrique/L'Intelligent*, le capitaine Seka Seka Yapo, officier d'ordonnance de Simone Gbagbo. La plupart des observateurs, d'ailleurs, sont convaincus que la chaîne de commandement des escadrons de la mort (impunis) remonte jusqu'au Palais présidentiel.

Les associations françaises demandaient également, le 17 janvier, « que les Nations unies procèdent, comme pour le Congo-Kinshasa, à une enquête sur l'armement des belligérants et son financement. »

Ce point n'est pas acquis. Paris sait tout de la question, et n'est pas démuné de moyens de pression sur les fournisseurs et sponsors. Mais justement, l'on y répugne à rompre avec les Compaoré et Taylor, vieux briscard et compagnon des réseaux françafricains. Or, continuer de tolérer leurs pratiques, c'est se faire complice du martyr subi, à l'Ouest, par les populations victimes des gangs d'ex-enfants-soldats et de leurs boss mafieux. Tel ce Sam Bockarie, criminel contre l'humanité en Sierra Leone, ingénieur de l'horreur, surgi dans l'Ouest ivoirien. Dans des opérations *pay yourself*, financées par le butin, « on y pille, viole et tue pour un oui ou pour un non », selon un témoin. (*Le Figaro* et *Le Monde* du 21/01/2003)

Paris répugne aussi à désigner trop ouvertement la main de Kadhafi. Le pétrole, toujours, et les valises à billets... (en 1995, la Libye invitait les riches Arabes à financer la campagne électorale chiraquienne).

Le collectif d'associations demandait encore « à la France d'accélérer le vote d'une loi sanctionnant le mercenariat, puisque des mercenaires français se sont trouvés engagés dans une opération militaire suivie d'un massacre. » Le principe en semble acquis (voir *infra*, *Mercenariat*). Comment condamner les tentatives de contournement de l'accord de Marcoussis par des « mercenaires incontrôlés » (sud-africains, est-européens, libériens, etc.) si les mercenaires français (emmenés par un adjoint de Bob Denard, Dominique Malacrino) ne sont pas sanctionnés – mais plutôt gérés en sous-main par la DGSE, à l'hôtel Ivoire (*La Lettre du Continent*, 01/01/2003) ?

« Si nous approuvons la conduite présente de la France, poursuit le collectif, force est de constater qu'elle est induite par un formidable "échec" : pendant quatre décennies, la France officielle et ses réseaux officieux ont géré les finances et l'armée ivoiriennes. L'image d'un pays en faillite, paupérisé, avec une armée décomposée, doit inciter l'hôte des négociations inter-ivoiriennes à être modeste. Il pousse aujourd'hui à un pacte refondateur de la Côte d'Ivoire après avoir longtemps contrecarré l'émergence d'un État démocratique, et avoir ignoré depuis une décennie les signaux de dégradation rapide de ce pays. Il n'est peut-être pas trop tard pour bien faire, mais le passif est lourd. Pour cette raison, nous souhaitons que l'accompagnement de la crise ivoirienne soit aussi internationalisé que possible. La France devrait davantage et plus systématiquement impliquer les Nations unies et les instances africaines. »

Il n'y a pas grand chose à reprocher de ce côté-là, compte tenu de l'état actuel de l'ONU (focalisée sur l'Irak) et de l'organisation ouest-africaine, la CEDEAO, au plus mal – un nouveau motif d'humiliation pour les Africains. L'accord de Marcoussis a été unanimement approuvé dimanche 26 janvier à Paris par les représentants des instances internationales, qui ont promis un appui financier, politique et militaire à la reconstruction de la Côte d'Ivoire.

Le collectif d'associations concluait : « Si nous approuvons beaucoup des points mis à l'ordre du jour de la négociation, comme la citoyenneté et le droit foncier, nous redoutons que les réformes constitutionnelles proposées au débat ne soient pas suffisantes : les parties en présence ont pour principal objectif d'obtenir un système électoral leur permettant de s'emparer du pouvoir. Dans le contexte ivoirien, où la partition ethnique a été exacerbée, l'actuel système présidentiel, inspiré de la V^e République française, ne peut qu'aboutir à la désignation d'un chef d'État perçu comme un accapareur potentiel par une majorité de la population. Cela ne pourrait que relancer les frustrations et les antagonismes. Il nous semble très difficile d'espérer une réconciliation sans la remise en cause d'un dispositif constitutionnel calqué sur le modèle français, à l'évidence inadapté à la situation ivoirienne. »

C'est probablement là que le bât blesse le plus. Marcoussis a essayé de limiter la souveraineté de Laurent Gbagbo. Or celui-ci n'a nulle envie de partager le pouvoir. Usant de ses ficelles habituelles, il a aussitôt fait semblant de se faire déborder par sa base, suscitant les manifestations violentes de ses partisans autour de l'ambassade de France, le saccage du Centre culturel et du Lycée français, en une marée xénophobe. Il cherche à s'imposer comme le seul capable de calmer le jeu, un jeu dont il resterait le maître. Certes, les autres protagonistes ne sont pas des saints. Mais, par faiblesse éthique, politique et militaire, Gbagbo use de l'arme la plus dangereuse, la manipulation de l'affect des foules.

Ce n'est pas le soutien scandaleux des socialistes français (Guy Labertit, Henri Emmanuelli, Jean-Luc Mélenchon, Michel Rocard, Charles Josselin), celui des archaïques Jacques Godfrain, Jacques Myard, Paul-Marie Coûteaux, ou d'un Jean Ziegler souvent mieux inspiré, qui épargneront à Laurent Gbagbo un discrédit international croissant. Mais il est bien capable de rallumer le feu.

Paris, le 24 janvier 2003

Lettre ouverte au Ministre des Affaires étrangères de la République française et au Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies

L'accord conclu le 24 janvier entre les négociateurs réunis à Marcoussis est porteur d'espoir pour une paix en Côte d'Ivoire.

Cependant, il faut rappeler que nulle part dans le monde le pouvoir politique n'est, ni ne doit être, l'apanage exclusif des partis politiques. **C'est ainsi que nous demandons que les acteurs de la société civile indépendants des partis politiques soient reconnus formellement comme participants au processus de reconstruction d'une paix durable en Côte d'Ivoire.**

Une paix durable ne peut en effet être envisagée qu'avec des fondements établis et acceptés par toutes les composantes d'une Nation.

La société civile de Côte d'Ivoire dénonce l'instrumentalisation par les hommes politiques des différences ethniques, régionales et religieuses et la manipulation des médias à des fins d'accaparement ou de conservation du pouvoir. Par ce biais, les leaders politiques prennent la population en otage.

Les acteurs de la société civile ont déjà à leur actif de nombreuses initiatives fédératrices en faveur de la paix, mais le contexte local actuel est tel que ces initiatives ne reçoivent que très peu d'échos dans les médias.

Pour donner une chance à une réelle construction de la paix dans les semaines et les mois à venir, nous recommandons en particulier :

- La mise en place d'un organe indépendant, doté de pouvoirs pour sanctionner tout appel à la haine dans les médias.
- La recherche de solutions aux problèmes économiques, aux questions de nationalité et de citoyenneté, étudiées pour toute la sous-région et non pas seulement pour la Côte d'Ivoire. Ceci permettrait de traiter par exemple : la question des flux migratoires, de la réciprocité des lois, du risque d'apatridie pour certaines populations immigrées installées depuis longtemps en Côte d'Ivoire.
- L'affirmation forte du refus des situations d'impunité par la communauté internationale, pour tout ce qui concerne les violations des droits de l'Homme, en premier lieu les atteintes physiques aux personnes mais aussi la corruption.
- L'identification et la dénonciation par la communauté internationale des trafics d'armes dans toute l'Afrique de l'Ouest.
- La poursuite et l'amplification de la sensibilisation des populations locales à la culture de la paix et de la non-violence, meilleur barrage aux risques d'affrontements identitaires, en développant des programmes tels que « la caravane de la paix. »

Cette lettre ouverte résulte de la concertation de très nombreuses organisations de la société civile de Côte d'Ivoire et de la société civile française. Elle a été rédigée à l'issue d'une rencontre-débat qui s'est tenue à Paris le jeudi 23 janvier 2003 réunissant des représentants des organisations suivantes :

Convention de la Société Civile ivoirienne, Groupe d'études et de recherches sur la Démocratie et le Développement économique et social – CI (GERDDES-CI, membre et porte-parole du Collectif de la Société civile pour la Paix), Ligue ivoirienne des droits de l'Homme, Mouvement ivoirien des Droits humains, Réseau ivoirien des Organisations féminines, Association des Scouts de Côte d'Ivoire

Collectif français Côte d'Ivoire, *prévenir le pire*, en particulier les organisations suivantes :

ATTAC, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD), Coordination SUD (collectif d'ONG françaises de solidarité internationale), Fédération Artisans du Monde, Fédération internationale des ligues des Droits de l'Homme, Ligue française des Droits de l'Homme, Secours Catholique/Caritas France, Survie

L'émir de Brazzaville

Tandis que la région du Pool, autour de Brazzaville, a vu périr ou s'enfuir les trois-quarts de ses habitants, sous le feu des hélicoptères de combat et les exactions des soudards, ça baigne pour le Président Sassou : il va acquérir un luxueux Boeing ; il avalise l'évaporation d'un acompte de plus de 10 millions d'euros sur des travaux routiers, via entre autres la BGFI Bank, qui a remplacé la célèbre et sulfureuse Fiba (*La Lettre du Continent*, 16/01/2003) ; avec son ami le Président angolais Dos Santos, il concède à un consortium pétrolier (Chevron, TotalFinaElf, etc.) une zone maritime frontalière au potentiel de production de 10 millions de tonnes par an (*Marchés Tropicaux*, 13/12/2002). Sûrement contre un énorme bonus.

L'affaire des 353 jeunes du Pool enlevés sur le Beach de Brazzaville puis massacrés près du Palais (un crime contre l'humanité) continue de "travailler" le clan au pouvoir. Proche du régime, le général Bouissa-Matoko avait été envoyé fin mars en mission de négociation dans le Pool, auprès du pasteur Ntumi. Il s'est aperçu qu'il y était aussitôt attaqué par les troupes sassouistes. Se voyant trahi, il s'est enfui à Kinshasa. L'attaque visait en fait, probablement, à liquider ce témoin gênant : le général avait négocié avec le HCR le rapatriement, de Kinshasa à Brazza, des 353 futurs disparus.

Accusés en France de ce massacre, par les parents des victimes et deux survivants, les généraux Norbert Dabira et Blaise Adoua restent au cœur du système militaire : le premier demeure inspecteur général de l'armée et de la gendarmerie, le second devient commandant de la zone de Brazzaville – le lieu du crime.

Pour l'interminable calvaire du Pool, notamment les viols incessants commis par les "forces de l'ordre", Sassou demande des excuses : « *Nous avons dû recréer à partir de zéro une armée que le président Lissouba avait détruite et remplacée par des milices* » (*Jeune Afrique/L'Intelligent*, 22/12/2002). Le très doué Sassou arrive à désinformer trois fois en une seule phrase : une bonne partie de l'armée avait lâché Lissouba pour le rejoindre dans son bastion du Nord ; lui-même avait créé de redoutables milices ; et il ne faut pas cinq ans (il a repris le pouvoir en 1997) pour imposer la discipline à une armée... si on le veut. Mais Sassou est en passe de réussir le nettoyage ethnique du Pool. Et cela, ce n'est pas le travail d'une armée régulière.

Coups sombres

Paris a hébergé du 21 au 23 janvier le Partenariat pour les **forêts du bassin du Congo**, initié au Sommet de Johannesburg par les États-Unis et l'Union européenne. Objet : jeter un voile écologiquement correct sur un saccage sans précédent. Un double langage démonté dans *Les pillards de la forêt* (Agone, 2002).

Au contraire des représentants de la Banque mondiale, des ministres et fonctionnaires du Nord ou du Sud et des ONG polies, les décrypteurs du double langage, comme les Amis de la Terre ou Greenpeace, n'étaient pas bienvenus. Ils auraient pu souligner que Denis Sassou Nguesso s'apprête à multiplier par 5 les superficies offertes aux tronçonneuses – de 200 000 à 1 million d'hectares. Comme toujours avec ce régime, une fiscalité ridiculement faible permet tous les arrangements parallèles avec un milieu forestier de plus en plus mafieux. Le Budget est court-circuité, les biens publics sabrés, la forêt saccagée.

De l'autre côté du fleuve, au **Congo-Kinshasa**, la Banque mondiale encourage l'ouverture de 60 millions d'hectares de nouvelles concessions, avec un doublement de la production (vers les 10 millions de m³) !

Même RFI (21/01/2003) admet « une gestion très opaque de cette matière première ». Quant à *France 2*, elle a déjà déprogrammé deux fois de l'émission *Envoyé spécial* (le 13 juin et le 19 septembre 2002) un reportage, *Trafic de bois exotique*, qui met en cause, au passage, la firme Rougier. Il faut dire que Francis Rougier est proche, entre autres, de Jean-Pierre Raffarin.

Pénible "paix" au Congo-K

Les Ivoiriens devraient visiter l'ex-Zaïre, y voir combien il est difficile de sortir d'une guerre pourrie, où sont impliqués presque tous les pays de la région ! Pour quelques km² de territoires aurifères, des seigneurs de la guerre vont au bout de l'horreur. Un massacre de Pygmées et des actes de cannibalisme ont secoué l'opinion internationale et l'ONU.

La guerre poursuit ses ravages dans plusieurs contrées de l'est du pays. Mais l'ONU ne veut pas mettre les moyens militaires nécessaires à la mise en œuvre de l'accord de paix signé aux forceps mi-décembre à Pretoria (voir l'analyse de cet accord dans *À fleur de presse*). La rivalité franco-américaine n'arrange pas les choses. Paris soutient à Kinshasa le régime Kabila, pousse les feux de l'indignation contre ses adversaires, et les éteint lorsqu'il s'agit des crimes commis par la mouvance présidentielle.

Ainsi le massacre d'Ankoro, où 45 personnes ont été tuées par l'armée congolaise, n'a pas fait l'objet d'une enquête de la mission des Nations unies (MONUC). Ainsi, le procès inique des "assassins" de Laurent-Désiré Kabila s'est conclu par 30 condamnations à mort : d'obscur règlements de comptes internes. Le véritable assassin est en fuite...

Puisque Jacques Chirac est si influent auprès du Président congolais, invité à Paris pour le Sommet France-Afrique, nous lui avons écrit pour qu'il sollicite la grâce des 30 personnes qui attendent d'être fusillées – sans même pouvoir être nourries par leurs familles, elles-mêmes mal traitées. Un moyen parmi d'autres d'aller vers des mœurs politiques plus démocratiques.

Monarchie togolaise

Telle une fatalité, la réforme de la Constitution autorisant le Président Gnassingbe Eyadema à se représenter autant de fois qu'il le désire a été votée par un Parlement tout acquis. La limitation des mandats présidentiels « *portait atteinte à la liberté du peuple de choisir librement son président* »...

Le problème, c'est qu'Eyadema avait promis en 1999, devant Jacques Chirac, de ne plus se représenter. Il avait ordonné en 1998 plus d'une centaine d'exécutions extra-judiciaires. À Paris, on voit bien que le vieux tyran n'est plus présentable. Mais on y est attaché. Alors, on fait le dos rond devant les protestations. Si précis sur la Côte d'Ivoire, Dominique de Villepin devient complètement flou : « *Nous attendons que des décisions soient prises et, le moment venu, nous nous prononcerons.* »

Un proche collaborateur de Chirac est plus explicite : « *Le général n'a pas démérité : il nous aide sur la Côte d'Ivoire [!] et sur la Centrafrique. Il est toujours disponible. Et puis, en face de lui, si vous écartez les amateurs et ceux qui ne sont mus que par une vendetta personnelle, c'est le néant...* ». Un refrain éculé, qui tire prétexte de ce que le mammoth a écrasé beaucoup de monde.

Mais il a aussi bouffé toute la pâture. Monsieur le collaborateur, mettriez-vous votre enfant à l'école publique togolaise, le soigneriez-vous dans le service public de santé ? Eyadema à Paris pour le Sommet France-Afrique, c'est le miroir de l'"amitié" que Chirac porte à ce continent.

Monarchie djiboutienne

Dans le même registre, Jacques Chirac va recevoir son homologue Ismaïl Omar Guelleh. La Françafrique a fêté le 10 janvier, dans sa base stratégique que lorgnent les Américains, « les premières élections législatives réellement multipartites ». Résultat : 100 % de députés de la majorité présidentielle. Commentaire du président Guelleh : « *La représentativité n'est pas politique, idéologique, mais tribale. Les gens sont représentés par la tribu. Pour nous, être démocratique, c'est représenter toute la nation. Dans notre liste, le pays est représenté dans toutes ses composantes. Il n'y a pas plus démocratique que ça.* » Fermez le ban !

Soulignons que, malgré la fraude et un État policier, l'opposition a recueilli officiellement 37 % des suffrages exprimés. Qu'elle soit absente du Parlement a le mérite de la clarté : elle ne peut cautionner le système parfaitement mafieux qui régit ce territoire. À l'image du Panama de Noriega. Certains militaires aiment ça.

Ténèbres centrafricains

Très peu d'information remonte du Centrafrique, où se poursuit une guerre civile présentant plusieurs analogies avec l'ivoirienne. Là aussi on signale les atrocités commises par les milices étrangères (Tchadiens du rebelle Bozizé, Congolais du rebelle mobutiste Jean-Pierre Bemba). Là aussi on évoque des villes saccagées, la montée de l'ethnisme. Là aussi des mercenaires français soutiennent un Président de moins en moins crédible. Mais, visiblement, ce pays ne mérite pas l'investissement consenti pour la Côte d'Ivoire : la gestion de la "paix" est sous-traitée à Omar Bongo, avec moins de 400 soldats d'Afrique centrale.

Année de l'Algérie

Depuis le procès en diffamation perdu par l'un des parrains de la junte algérienne, le général Nezzar, contre l'auteur de *La sale guerre*, Habib Souaïdia, les révélations se multiplient sur les coups tordus d'un régime barbouzard, terroriste et tortionnaire. Le colonel Mohamed Samraoui, ex-adjoint du général Smaïn Lamari, n° 2 de la Sécurité militaire (SM, devenue DRS), avait déclaré au procès à propos du terrorisme islamiste : « *Le GIA, c'est la création des services de sécurité.* »

Un ex-cadre de la DRS, Abdelkader Tigha, a longuement témoigné dans *Libération* (23/12/2002) sur les événements qui ont conduit au massacre des sept moines français de Tibehirine, en 1996. Il était en poste non loin de là. Comme d'autres officiers écœurés, il a fait défection et fui son pays. Il est détenu à Bangkok, faute de visa. La DGSE est venue écouter son récit, puis a décidé de le laisser tomber – en même temps que cette histoire très embarrassante pour les relations franco-algériennes¹.

Il apparaît en effet, de plus en plus clairement, que les responsables de l'enlèvement puis de l'élimination des moines (l'émir du GIA Djamel Zitouni et son bras droit Mouloud Azzout) dépendaient des services secrets algériens, auxquels ils venaient rendre compte. Ces services voulaient écarter les 7 religieux : depuis leur monastère de Tibehirine, qui domine la ville de Médéa et la vallée proche, les moines étaient les témoins gênants d'une "politique" de terreur. Une embrouille a transformé l'enlèvement en assassinat.

Durant les négociations pour la libération des religieux, la DGSE et le Premier ministre Alain Juppé se sont confrontés au jeu très trouble des autorités algériennes, tandis que Jean-Charles Marchiani et Charles Pasqua traitaient ce pouvoir en partenaire.

Cette ligne a continué de s'imposer depuis lors. Parmi les ténors politiques français, certains sont associés aux volumineuses affaires entre les deux pays (pétrole, gaz, import-export), d'autres sont "arrosés", presque tout le reste est intimidé. Lionel Jospin avouait son renoncement devant la capacité de représailles des Services algériens, déjà responsables d'une campagne d'attentats à Paris.

Résultat : Paris continue de fermer les yeux sur l'instrumentalisation de la guerre civile, sur la torture, les disparitions, le pillage du pays. Et trouve opportun de coorganiser une « Année de l'Algérie », qui sert la propagande du régime.

Dans ce contexte, les révélations de Tigha ont été suivies d'un silence de mort dans les milieux officiels. Jacques Chirac persiste à vouloir se rendre prochainement à Alger.

Bien que dénué de toute viabilité économique légale, le groupe Khalifa, vitrine de l'Algérie mafieuse, continue de se faire des amis en France. Après avoir séduit l'ineffable Depardieu, il a embauché Dominique Cantien comme conseillère pour les programmes de sa chaîne de télévision : rien moins que la compagne du secrétaire général de l'UMP, Philippe Douste-Blazy ! (*Le Canard enchaîné*, 22/01/2003). Qu'en pense le président de l'UMP, Alain Juppé ?

Tapis rouge pour Khalifa, mais retour express vers Alger pour les opposants sans papiers, même ceux qui risquent la torture ou la mort : « *Ces procédures qui apparaissaient comme juridiquement crapuleuses et moralement insupportables sont devenues la norme après le 11 septembre 2001* », explique un magistrat. Et le Quai d'Orsay se défausse : « *Tout se passe surtout de gradés à gradés, dans les services de police et de renseignements.* » (*Libération*, 04/01/2003). Autrement dit, les divers services français se sont mis au niveau de la Sécurité militaire algérienne.

1. Le témoignage d'Abdelkader Tigha a été conforté depuis par celui de l'ancien procureur des Cisterciens, Armand Veilleux, dans *Le Monde* du 24/01/2003.

Les Anglais et Mugabe

Du *Times* à la *BBC*, les journalistes britanniques téléphonent à Survie pour s'étonner de l'invitation du dictateur zimbabwéen Robert Mugabe au Sommet France-Afrique. Il est assez difficile de leur expliquer que l'invitation des dictateurs est, depuis plusieurs décennies, la règle de base de ces Sommets : longtemps réservés à l'Afrique francophone, ils auraient été sinon réduits à rien, puis aux quelques exceptions qui ont suivi l'élection du Béninois Soglo.

Les Nations unies et la Libye

L'élection de la Libye à la présidence de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU, c'est Ubu roi. Pas seulement à cause des attentats contre des avions de ligne occidentaux : les pires crimes de Kadhafi ont été commis contre des hommes, des femmes et des enfants africains, libériens et sierra-léonais, via Charles Taylor et les amputés du RUF qu'il a coraquéés.

Des diplomates africains objecteront que leur groupe à l'ONU propose les présidences selon un ordre alphabétique. Mais, au-delà de cet alibi bureaucratique, considèrent-ils que le RUF est l'avenir de l'Afrique ? Il ne suffira pas, pour que leurs enfants vivent en paix, d'enrayer les capacités de nuisance néocoloniales. Il faudra aussi sanctionner sérieusement les adeptes africains

des crimes contre l'humanité.

Paris s'est abrité derrière « l'ordre alphabétique africain » pour s'abstenir lors du vote, à l'image de ses partenaires de l'Union européenne. Gageons qu'il s'agit plutôt d'or noir que d'un méticuleux respect.

En attendant, les régimes auteurs de violations massives des droits de l'Homme auront achevé de tisser leur toile, imposé leur cynisme tranquille dans une des plus importantes instances de l'ONU. Le 20 janvier fut une sale journée.

Mercenariat (suite)

Nous suivons de près la remise en chantier, au Parlement, d'une loi contre le mercenariat. Le projet sera discuté en première lecture au Sénat le 30 janvier. En attendant, les 7 mercenaires survivants d'une expédition foirée aux Comores, fin 2001 (cf. *Billets* n° 99), ont été extraits de leur prison comorienne pour être incarcérés en France. Mâle commentaire du Quai d'Orsay (15/01/2003) : « *La France, résolue à lutter contre le mercenariat, espère que le règlement judiciaire de cette affaire contribuera à décourager ceux qui seraient tentés par ce type d'activité* ». Sûrement pas si d'autres commandos mieux parrainés, contre Madagascar ou en Côte d'Ivoire, continuent de s'ingérer en toute impunité.

Le rapport du sénateur Michel Pelchat indique les vraies raisons du refus par la France de ratifier la Convention de l'ONU contre le mercenariat : elle ne veut pas, au nom de la « compétence universelle », être amenée à juger des mercenaires non-Français ; elle redoute que la définition du mercenariat par la Convention, plus extensive, ne puisse conduire à poursuivre de hauts commanditaires – ministres ou autres...

Le rapport indique clairement (une franchise louable) qu'il s'agit en premier lieu d'incriminer le mercenariat "connu". Ce qui ne résout pas le problème des "sociétés de sécurité". Un problème qui, selon le rapporteur, devrait être traité au niveau européen. Cela suppose une mobilisation de la société civile à cette échelle, contre la privatisation de la sécurité internationale.

« Voyous »

Dans le Nord de la France, Metaleurop largue une usine polluée et ses centaines d'ouvriers. Propriétaire : Glencore – installée à Zoug, un super-paradis fiscal au sein du paradis helvétique. Fondateur de Glencore : **Marc Rich**. Le vieux pétrolier *Prestige*, téléguidé depuis une dizaine de paradis fiscaux, va polluer durant plusieurs années les côtes de l'Atlantique. Expéditeur de son fuel toxique : Crown Resources, basée à Zoug, dirigée par un proche disciple de Marc Rich, Steven Rudofsky, et reliée à un cartel mafieux, le groupe russe Alfa.

Ces sympathiques cartels ont racheté la Russie, une partie de la Côte d'Azur, et failli mettre la main sur la plus vieille banque US, la Bank of New York – avant d'être gentiment priés de ne pas exagérer. Principal "inventeur" de leurs trésors de guerre : Marc Rich, qui a aidé ces groupes à brader les stocks stratégiques de l'URSS et à planquer la différence dans les places financières offshore, en Suisse et ailleurs¹.

Rappelons cette citation d'un banquier international : « *Marc Rich est l'un des grands concepteurs des schémas d'utilisation de cash offshore largement employés par les magnats russes des matières premières entre 1985 et 1992. Il leur a appris à échapper à la tutelle de l'État pour écouler leur pétrole. Par la suite, ils ont volé [sic] de leurs propres ailes* ». (*Les Échos*, 04/04/2001).

Après avoir longuement aidé au contournement du boycott de l'apartheid, Rich a appliqué ses talents à l'évasion des profits de l'or noir africain. Il contribua bien sûr à l'Angolagate, un "trou noir" de la criminalité financière mondialisée. Condamné pour fraude fiscale aux États-Unis, il fut gracié par Bill Clinton sur intervention, entre autres, du Mossad. Il a les nationalités américaine, israélienne et espagnole. Trois pays engagés dans la coalition anti-irakienne.

On espère que ce n'est pas seulement pour cette raison conjoncturelle que la ministre de l'Environnement, Roselyne Bachelot, un des pivots du lobby pro-irakien, s'est mise à parler de « voyous » à propos de Rich et ses complices. Le terme est approprié, s'agissant d'un promoteur et magnat des « mondes sans lois » (les paradis fiscaux). Mais cette voyoucratie déborde largement le récent antagonisme franco-américain sur l'Irak : Bush, les pétroliers texans, Saddam Hussein, Ben Laden, Kadhafi, en ont profité, aussi bien que la Françafrique...

Les paradis fiscaux sont essentiels à la guerre économique et à la guerre tout court. Rich et ses émules ne font pas que plomber le Nord de la France et polluer ses côtes. Ils ruinent l'Afrique et la planète, avec la trop longue complicité de tous ceux qui jusqu'ici, sans broncher, ont bénéficié de leurs largesses. Ou plagié leurs inventions, telles les équipes de spéculateurs des plus grandes banques françaises.

En programmant le 20 janvier au Conseil de sécurité de l'ONU une réunion ministérielle sur la lutte contre le terrorisme et son financement, la France a toutefois ouvert ce dossier brûlant. Dominique de Villepin a préconisé « *d'approfondir la réflexion sur les paradis fiscaux, le secret bancaire, la traçabilité des transferts de fonds électroniques, les trafics divers* ».

Quel délai de la réflexion à l'action ? Le lendemain 21 janvier, l'Union européenne trouvait un accord par le bas sur la question de la fiscalité de l'épargne, un chantier ouvert depuis quatorze ans. 12 pays sur 15, représentant plus de 95 % de la population de l'Union, "capitulaient" devant l'obstination du Luxembourg, de la Belgique et de l'Autriche à préserver leur secret bancaire, en s'adossant aux pratiques suisses. Il s'agissait, évidemment, de bien autre chose que de fiscalité (les "planqués" acquitteront d'ailleurs un impôt forfaitaire élevé, 30 %, sur les revenus de leur épargne) : laisser tranquilles les capitaux délinquants ou criminels.

Le 19 décembre, les députés de la majorité présidentielle française et de la droite européenne avaient voté contre la création, par le Parlement européen, d'une commission d'enquête « *chargée d'analyser les causes et les effets du naufrage du Prestige* »... (*Le Canard enchaîné*, 15/01/2003).

1. Cf. *Billets* n° 90, 91, 92, 97, 110. Un long passage est consacré à Marc Rich dans F.X. Verschave, *L'envers de la dette*, Agone, 2001, p. 90-95.

Bons points

– Au **Kenya**, la longue dictature de Daniel Arap Moi s'est dissoute dans un scrutin démocratique incontesté. – À **Madagascar**, le scrutin législatif « *s'est globalement déroulé sans anomalie majeure* », de l'avis des observateurs indépendants. Le Président Ravalomanana dispose désormais d'une majorité confortable à l'Assemblée. Il lui reste à essayer de satisfaire au mieux, ou au moins mal, l'immense aspiration populaire qui l'a littéralement porté au pouvoir.

– Après une rude joute politique au Sénat **belge**, les partisans de la « compétence universelle » pour les crimes les plus graves, internationalement sanctionnés, l'ont emporté le 22 janvier. Le dispositif actuel sera consolidé. Les principales organisations de défense des droits de l'Homme ont salué ce résultat : « *La loi belge de compétence universelle est une pièce maîtresse de la*

lutte mondiale contre l'impunité qui couvre les pires crimes et atrocités. Des lois comme celles-ci sont essentielles afin de détruire des remparts d'impunité derrière lesquels les dictateurs et tortionnaires du monde entier s'abritent pour brutaliser leurs peuples. »

Fausse notes

– Malgré l'accord "historique" de cessez-le-feu conclu le 3 décembre entre le gouvernement burundais et la principale rébellion (FDD), de vifs affrontements au centre du **Burundi** ont provoqué la fuite de 60 000 civils. Les pourparlers (dans le vide ?) devraient reprendre le 26 janvier à Pretoria (Afrique du Sud).

– Comme par hasard, les plaignants birmans contre **TotalFinaElf**, témoins des graves violations des droits de l'Homme dont la firme s'est rendue complice en ce pays, sont pourchassés par les forces de l'ordre de la **Thaïlande**, où ils sont exilés. Les réfugiés arrêtés sont remis entre les mains du régime birman...

Total pèse d'un « poids économique considérable » en Thaïlande, constatent les avocats de ces témoins persécutés, William Bourdon et Bernard Darteville. Ils demandent que Paris obtienne de Bangkok la protection des plaignants. (*Le Nouvel Observateur*, 16/01/2003).

– L'adaptation retardée du **droit français** aux statuts de la Cour pénale internationale (**CPI**), à cause des questions sensibles de compétence universelle et de crimes de guerre, aboutit à un paradoxe que résume *Le Monde* (24/12/2002) : « Dans le cadre de sa coopération au développement, la France apporte une aide juridique à certains pays, africains notamment, pour qu'ils mettent leur législation en conformité avec le statut de la CPI.

La France n'ayant pas procédé pour elle-même à cette adaptation, et bien que cette coopération s'adresse à des pays fortement influencés par le droit français, c'est dans le droit allemand qu'on va puiser les modèles, l'Allemagne s'étant dotée depuis le printemps dernier d'un véritable code pénal des crimes internationaux, qui est en la matière l'exemple le plus achevé. »

– Le trafiquant d'armes "tout terrain" **Jacques Monsieur**, "allumeur" du Congo-B comme de tant d'autres pays, a obtenu le sursis à l'issue de son procès à Bruxelles, le 19 décembre. Un ultime égard du tribunal envers un Monsieur très branché (OTAN, DST), en principe également poursuivi par la justice française.

– Le 17 décembre 2002, le Sénat français a abrogé, avec l'appui du gouvernement, un article de loi du 4 janvier 2001 instaurant une commission de contrôle des **fonds publics** accordés aux entreprises privées.

Début 2003, la justice française constate que l'un des plus gros dossiers de truquage systématique des marchés publics (grâce au logiciel Drapo), impliquant l'un des principaux corrupteurs français, le groupe Bouygues, est prescrit : le juge d'instruction s'était endormi dessus. Martin Bouygues reste un intime de Nicolas Sarkozy.

Au Sommet France-Afrique, Jacques Chirac sera parfaitement à l'aise pour donner, dans le cadre du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), des leçons de bonne **gouvernance** à ses homologues.

– À ce Sommet, le même Chirac annoncera fièrement une augmentation très sensible de l'aide publique au développement française (**APD**), de 0,32 % du Revenu national brut en 2001 à 0,39 % en 2003. Regardons de plus près les chiffres. Il y a certes une augmentation sensible du coût des remises de dette. Mais cet argent, qui apure un magma de détournements et de défaillances, reste en France : il paie les créanciers. Hors opérations sur la dette, le montant total de l'APD était de 4,055 milliards d'euros en 2001, 4,020 en 2002 et 3,995 en 2003...

Agenda

– Le Collectif des Parties civiles pour le **Rwanda** organise le 15 février de 8h45 à 18h (Palais de l'Unesco, 9 place de Fontenoy, Paris 7^e) une journée de conférences-débats intitulée *Rwanda : 9 ans après le génocide, quelle justice ?* Au programme : les responsabilités, les procès en Belgique, les dossiers en France, les juridictions gacaca...

Tél. 06 09 12 68 93.

AIngauthier@aol.com

– Il n'est pas trop tard pour signer un Appel au roi du Maroc, au gouvernement espagnol, à la Commission des droits de l'Homme de l'ONU : *Liberté et justice pour les 526 disparus sahraouis*. « Depuis plus de 25 ans parfois, des hommes et des femmes sahraouis sont disparus du monde des vivants. Par la volonté du roi du Maroc. Ils survivent dans des bagnes et des centres de détention secrets. »

Tél. (Genève) 41 22 320 65 50.

Bdh_sahara@hotmail.com

Coquille

Dans la salve *Paix au Congo-K* de notre numéro précédent, il fallait lire bien sûr, pour la date de l'accord de Pretoria, « la nuit du 16 au 17 décembre » et non « septembre ».

(Achévé le 26/01/2003)

ILS ONT DIT

Françafrique

« Tout ce qui déstabilise la région profite à Charles Taylor. » (**Un diplomate français**, cité par *Libération*, 15/01/2003).

[Réciproquement, Charles Taylor est depuis 13 ans l'un des principaux facteurs de déstabilisation de la région. Alors, pourquoi tant de connivences françaises à son endroit ?]

« Quel pays fait davantage pour l'Afrique et la Côte d'Ivoire que la France ? » (**Dominique de VILLEPIN**, ministre des Affaires étrangères. Interview au *Parisien*, 03/01/2003).

[C'est justement le genre d'autosatisfaction qui n'est pas de mise. La France en a fait et en « fait » beaucoup, mais le travail à faire reste herculéen pour que le bilan global de ses interventions post-«décolonisation» redevienne positif.]

« Nommer directeur des affaires juridiques de Bercy Jérôme Grand d'Esnon, ancien chargé des affaires juridiques de la Ville de Paris, c'est carrément osé ! ». (**François HOLLANDE**, premier secrétaire du Parti socialiste. Cité par *Le Canard enchaîné*, 31/12/2002).

[Restant pudique envers la Françafrique, Hollande oublie de préciser que Grand d'Esnon fut le principal conseiller technique de deux scrutins présidentiels mémorables : l'élection du Tchadien Idriss Déby en 1996 (un incroyable assemblage d'escroqueries), et celle de Jacques Chirac en 2002.]

Un autre sommet pour l'Afrique. Contre-voix citoyennes

Paris, 16 - 21 février 2003

Le Sommet France-Afrique se tient tous les deux ans, alternativement en Afrique et en France. Le dernier s'est tenu début 2001 au Cameroun. Le prochain est prévu du 19 au 21 février 2003 à Paris. L'ordre du jour portera sur le NEPAD, *Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique*.

Initiée à l'occasion du G8 de Gênes en 2001, la proposition du NEPAD, avancée par l'Afrique du Sud, le Sénégal, le Nigeria, l'Égypte et l'Algérie, a été adoptée lors du Sommet de l'OUA en octobre 2001. Elle a reçu le soutien des dirigeants du G8 lors du Sommet de Kananaskis au Canada en juillet 2002. La France souhaite inscrire le sommet franco-africain de Paris et le G8 d'Évian dans la continuité de cette dynamique.

Huit ans après "*La mise en examen de la politique africaine de la France*" organisée à Biarritz lors du Sommet franco-africain de 1994 (qui avait donné naissance à la collection des *Dossiers noirs*), quatre ans après la conférence "*Exposition coloniale au Louvre : la sécurité au Sommet, l'insécurité à la base*", lors du Sommet de Paris en 1998, Agir ici et Survie organisent cette fois "*Un autre sommet pour l'Afrique*".

Cet "*autre sommet*" s'inscrit dans une dynamique de mobilisation qui se poursuivra à l'occasion du Sommet euro-africain de Lisbonne en avril et culminera lors du G8 d'Évian début juin 2003. Le NEPAD est en effet le thème central de ces trois rencontres.

Expression des sociétés civiles françaises et africaines, lieu d'expertise citoyenne, de témoignages et de propositions pour des relations franco-africaines renouvelées, l' "*autre sommet pour l'Afrique*" vise à apporter un contrepoint aux discours convenus sur le "nouveau partenariat" et la "renaissance africaine", pour dénoncer sans complaisance le sort réservé à ce continent.

Événement multi-facettes, l'autre sommet pour l'Afrique entend donner la parole à une pluralité d'acteurs des relations franco-africaines : écrivains, musiciens, chercheurs, militants associatifs ou simples citoyens. C'est pourquoi il se déclinera en plusieurs volets. Il s'ouvrira ainsi sur une soirée de lectures et de débat autour d'écrivains africains qui s'interrogent sur le sens de l'engagement des auteurs en politique. Il se poursuivra avec une manifestation publique pour demander l'instauration de nouvelles relations entre la France et le continent africain. Il se déclinera ensuite par un concert d'artistes africains qui mettent en musique leur souhait de voir l'Afrique libérée du fardeau de la dette. Au moment de l'ouverture du Sommet officiel au Palais des Congrès, il ouvrira deux jours de conférence-débat à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, avant de se conclure par l'interpellation directe des chefs d'État et de gouvernement français et africains.

L'ordre du jour du Sommet officiel portant sur le NEPAD, la conférence-débat visera d'abord à examiner publiquement ce dispositif. Présenté comme la panacée par les dirigeants du G8, apporte-t-il une réponse aux défis de paix, de démocratie et de développement qui se posent à l'Afrique ? Est-il seulement susceptible de le faire si la France et les multinationales continuent de soutenir des régimes criminels et d'orchestrer le pillage des ressources du continent ?

Les préoccupations et les propositions des sociétés civiles portent davantage sur la lutte contre l'impunité et pour l'État de droit, l'annulation de la dette et le financement du développement, l'encadrement des activités des multinationales et la lutte contre la corruption, la protection de l'environnement ou la lutte contre le sida. Le NEPAD ne pourrait être une opportunité pour l'Afrique et ses peuples que s'il apportait des réponses satisfaisantes à ces brûlantes questions. C'est à cette aune qu'il sera jugé.

Programme prévisionnel

Dimanche 16 février

➤ Soirée de lectures et de débats autour d'auteurs africains : *La littérature africaine; terre d'Atlas ou de Narcisse ?*

Théâtre de l'Opprimé, 78 rue du Charolais, 75012 Paris, à 19h

En partenariat avec Africultures*

Animateur : Serge Bessomo (Cameroun)

Intervenants:

- Jean Luc Raharimanana, écrivain (Madagascar)
 - Eugène Ébodé, écrivain (Cameroun)
 - Soeuf El Badawi, journaliste (Comores)
 - Catherine Bedarida, critique littéraire, *Le Monde**
- Et la comédienne Lynda Desvanneaux (France)

Mardi 18 février

➤ Concert : *Quatre voix d'Afrique contre la dette*

Au Cabaret sauvage, Parc de la Villette, 75019 Paris, à 19h30.

À l'occasion de la sortie du CD *Drop the debt* (Say it loud, World Village-Harmonia Mundi), en partenariat avec la plate-forme *Dette et développement*

Avec :

- Tiken Jah Fakoli (Côte d'Ivoire)
- Lokua Kanza (Congo)
- El Hadj N'Diaye (Sénégal)
- Teófilo Chantre (Cap-Vert)

Mercredi 19 février

➤ Journée de conférences-débats à l'Hôtel de Ville de Paris*

À l'auditorium de l'Hôtel de Ville, 5 rue de Lobau, 75004 Paris

* Grâce au groupe des Verts du Conseil de Paris

➤ 9h **Ouverture**➤ 10h - 13h **Quel partenariat pour l'Afrique ? Le NEPAD en questions**

Présidente de séance : Aminata Traoré, présidente du Réseau Initiative africaine pour l'éthique et l'esthétique (Mali)

Rapporteur : Anne Marchand, Groupe Afrique d'Attac (France)

Intervenants :

Karim Dahou, chercheur économiste, Enda (Sénégal)

François Traoré, président de l'UNPCB (Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina Faso)

Patrice Yengo, CODESRIA (Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique) (Congo-B.)

Ghazi Hidouci, vice président de l'AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs) (Algérie)

➤ 14h - 16h **Justice pénale internationale : du Congo Brazzaville, témoignages contre l'impunité**

En partenariat avec la FIDH (Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme)

Président de séance : Patrick Baudouin, ancien président de la FIDH

Intervenants :

Christian Mounzeo, Organisation congolaise des droits de l'Homme (Congo-B.)

Des témoignages de victimes

➤ 16h - 18h **L'Afrique livrée aux multinationales : du pillage au chaos**

En partenariat avec la plate-forme française *Publiez ce que vous payez*

Président de séance : William Bourdon, avocat, Sherpa (France)

Rapporteur : François-Xavier Verschave, Survie (France)

Intervenants :

Frédéric Castell, Les Amis de la Terre (France)

Simon Taylor, Global Witness (Royaume-Uni)

Un représentant de la plate-forme *Pétrole-Congo*

➤ **Manifestation publique**

Place de la République, Paris, à 18h30

Jeudi 20 février➤ **Suite des conférences-débats à l'Hôtel de Ville de Paris** À l'auditorium de l'Hôtel de Ville, 5 rue de Lobau, 75004 Paris➤ 9h - 12h **Dettes africaines : quelles responsabilités françaises ?**

En partenariat avec la plate-forme *Dettes et développement*

Président de séance : Philippe Texier, Comité des droits économiques, sociaux et culturels (Nations unies)

Intervenants :

Binta Sarr, vice-présidente du CONGAD, présidente du CADTM-Sénégal, présidente d'APROFES

Georgine Kengne Djeutane, coordination de la Division de la Recherche (Head of Research), Service Œcuménique pour la paix (Cameroun)

Aminata Barry, Coalition Jubilé 2002 (Mali)

François-Xavier Verschave, Survie (France)

➤ **Conférences de presse**

12h15 **Lancement de la campagne contre l'AGCS** (Accord général sur le commerce des services)

Avec des représentants des associations à l'initiative de cette campagne (Agir ici, AITEC, Attac, CRID, LDH et MDM).

➤ 14h30 - 16h **Lutte contre le sida : où sont passés les 10 milliards ?**

Lancement de la campagne en vue du G8 d'Évian.

Avec des représentants des associations à l'initiative de cette campagne (Act Up Paris, AIDES, Amnesty International section française, CRID, Ensemble contre le sida, France Libertés, GRDR, MDM, MFPP et REMED).

➤ 16h15 - 17h30 **Séance de clôture : Dernier acte pour les dictatures africaines : plaidoyer pour la démocratie**

Avec : Dobian Assingar (Tchad), Godwin Tété (Togo),

Benjamin Moutsila (Congo Brazzaville).

Et Daniel Um Nyobe (Cameroun)

NEPAD

« L'esprit et le contenu du **NEPAD** [*Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique*] illustrent la déshérence de classes politiques au pouvoir incapables d'exprimer une attitude autonome par rapport au discours dominant du consensus de Washington, complètement décalé par rapport aux réalités africaines et à la nature des problèmes politiques et économiques que les sociétés africaines affrontent. Le projet illustre également le mépris par ses auteurs, comme par ceux qui au G8 les ont félicités, des efforts de lutte pour la survie entrepris partout localement en Afrique et par la majorité, et qui, encadrés et soutenus par des politiques économiques appropriées, peuvent servir de base, même étroite, à la construction de solutions véritables aux problèmes principaux de développement affectant l'Afrique.

Pour cette raison, les réseaux alternatifs africains insistent sur le mépris par les auteurs du NEPAD de toute consultation préalable des populations. Durant l'élaboration du NEPAD, aucun syndicat, aucune association, aucun mouvement politique, aucun parlement ne sera consulté. [...] N'oublions tout de même pas la manière : le premier acte officiel relatif au NEPAD s'est produit lors de la réunion économique de forum de Davos, lorsque Mbeki en parla pour la première fois. [...] L'expertise viendra donc de l'extérieur, et sera non assumée. Il y aura des consultations intenses de la Banque Mondiale et du FMI, l'implication des

entreprises transnationales (à Davos en janvier 2001 et à New York en février 2002), de chefs d'États occidentaux, de l'Union européenne et du G8 [...].

Dans ces conditions, le produit fini reflétera un discours politicien agréable à la propagande néolibérale.

– Le programme fera assumer à la seule détermination des Africains (comprenons leurs dirigeants) la responsabilité de l'élimination des causes du sous-développement. [...] L'implication automatique est que la "pauvreté" et la régression sont des phénomènes entièrement de la responsabilité des Africains et non des conséquences de la manière dont les marchés leur imposent la globalisation. [...]

– Les leçons du passé sont entièrement ignorées et l'amnésie érigée en règle. Tous ceux qui n'ont pas digéré l'émancipation arrachée de haute lutte par les Africains, et ceux qui continuent à les asservir de mille manières [...] sont historiquement et historiquement absous par leurs représentants juridiquement reconnus par les Nations Unies [...]. Le NEPAD ignore l'explication historique comme l'explication économique des réalités présentes. [...]

– Les réformes prônées imposant la poursuite de l'ajustement néolibéral répondent à des préoccupations d'élites vivant de l'intermédiation pour les firmes mais éliminent progressivement toute capacité de gouvernance autonome en Afrique. L'absence criante de référence aux processus démocratiques, aux conditions locales diverses et aux capacités de travail gelées en est une illustration choquante.

[...] L'attention insuffisante aux services sociaux de base signifie en réalité l'acceptation de la privatisation rampante des services de santé, éducation, d'hygiène et d'eau. [...] Le NEPAD refuse de remettre en cause le principe même de la légitimité morale du remboursement de la dette. [...] Il faut particulièrement dénoncer la propension du NEPAD à approfondir la dépendance externe de l'Afrique et l'exploitation de ses ressources. » (**Ghazi HIDOUCI**, ancien ministre des Finances algérien, co-président de l'AITEC, Association internationale de techniciens, experts et chercheurs).

[Nous citons cette note de travail, diffusée intégralement sur le web, en avant-goût des débats de L'autre sommet pour l'Afrique. Ghazi Hidouci y interviendra le 19 février. La promotion du NEPAD est au cœur du Sommet France-Afrique officiel, et de sa propagande. On mise sur le fait que ce « nouveau partenariat » a été proposé par des chefs d'État africains. Cela donne l'illusion d'un renversement de perspectives. Comment, en effet, oser critiquer une initiative africaine ? En laissant des Africains en débattre, non loin du Sommet...]

« Le nerf de la guerre du **NEPAD**, c'est les investissements privés. Car le NEPAD n'est pas un plan Marshall. [...] Il suppose des changements dans les comportements qui conditionneront une intervention plus importante des partenaires privés. Et les responsables africains ont bien conscience qu'il leur faut les séduire. » (**Jean-Pierre PATAT**, suppléant de Michel Camdessus, représentant spécial de Jacques Chirac pour le Nepad. Interview à *Marchés tropicaux* du 13/12/2002).

[La « nouvelle » conditionnalité du Nepad : séduire les multinationales...]

« Il faut [...] que la recherche commence à s'intéresser aussi aux 75 % de pauvres qui vient de l'**agriculture** de subsistance et, là, c'est une recherche complètement différente dont il s'agit. Il faut changer de modes opératoires, être plus sur le terrain qu'on ne l'a été pour pouvoir répondre aux besoins d'une agriculture familiale et d'autosubsistance qui ne produit pratiquement rien : moins d'une tonne à l'hectare. Il faut rendre ces exploitations agricoles efficaces, pas forcément sur des modes intensifs, mais en tous cas pour répondre d'abord aux besoins nationaux. Si certains produits peuvent être exportés, tant mieux s'ils sont concurrentiels. [...] Mais d'abord la demande est nationale. » (**Yves SAVIDAN**, Agropolis (Montpellier), cité par *Marchés tropicaux* du 13/12/2002).

[La « réflexion interministérielle sur la composante rurale du Nepad », demandée par le Premier ministre, est sans doute, côté français, le volet le plus neuf du partenariat en gestation. Elle s'éloigne semble-t-il résolument d'un modèle fondé sur l'exportation des produits tropicaux, au détriment des cultures vivrières. Il s'agit désormais de nourrir le pays et d'éviter un exode rural trop rapide et massif.]

Impérialisme

« Dans les pays du Sud, [...] l'immense majorité des habitants (à l'exception des Brésiliens) n'ont pas les moyens de se soigner avec les médicaments antirétroviraux qui maintiennent en vie les personnes contaminées par le VIH/sida, ou meurent de maladies pour lesquelles il n'existe pas de médicaments efficaces. [...] En Afrique subsaharienne, l'espérance de vie est ainsi passée de 62 à 47 ans. [...]

Ce sont les laboratoires pharmaceutiques du Nord qui fixent le prix des médicaments et déterminent les priorités en matière de recherche selon les débouchés dans les pays développés, en vue de maximiser leur taux de profit. [...] Ils ont une stratégie commune : combattre la production ou la substitution

de médicaments génériques à bas prix qui pourraient réduire leurs profits, en premier lieu sur le marché américain où les personnes âgées, et gravement malades, souhaitent des prix administrés [...].

Depuis 2000, il existe une vraie symbiose entre dirigeants politiques républicains et responsables de grandes **entreprises pharmaceutiques** : "Ils partagent la même vision du monde", écrit le *Wall Street Journal*.

[... L'] accord sur les droits de **propriété intellectuelle** liés au commerce (ADPIC), un des accords multilatéraux négociés dans le cadre du cycle de l'Uruguay (1986-1994) a été le résultat d'une longue campagne essentiellement menée par les grands laboratoires pharmaceutiques américains et l'industrie **informatique** américaine, pour imposer le système des brevets aux pays en développement. [...] Les présidents de Pfizer et d'IBM parvinrent à regrouper 11 autres multinationales, dont 3 firmes pharmaceutiques américaines (Merck, Bristol-Myers et Johnson and Johnson, toutes trois parmi les 10 plus puissantes firmes américaines) pour former le Comité de protection de la propriété intellectuelle qui allait coopter des organisations d'hommes d'affaires européens et japonais, et fixer le cadre général de l'ADPIC. Le PDG de Pfizer proclama même : "Nos efforts conjugués et notre force nous ont permis de créer un réseau mondial regroupant secteur privé et gouvernements, qui a préparé ce qui est devenu l'ADPIC". [...] Selon le professeur de droit Frederick M. Abbott, qui a suivi de près les négociations, [...] "cet accord fut le résultat de négociations menées par des producteurs/propriétaires de technologies. Les groupes industriels de l'OCDE parvinrent, dans une large mesure, à ce que les négociations et l'accord ne soient pas soumis à un examen approfondi en termes de politique d'intérêt public. Les pays en développement furent encouragés à accepter l'accord par des incitations commerciales, et menacés de sanctions sévères s'ils refusaient". [...]

En 2000, les compagnies américaines ont encaissé 36,6 milliards de dollars en redevances (royalties) et droits de licence à l'étranger, plus de la moitié du total mondial. [...]

S'inquiétant de l'ampleur de la condamnation internationale de leur politique envers le pays du Sud le plus durement touché par l'épidémie de sida [l'Afrique du Sud], et de leurs marges bénéficiaires jugées excessives sur la vente d'ARV [anti-rétroviraux], les

compagnies américaines tentèrent de regagner du terrain sur le plan politique et de parer au danger de la concurrence des génériques.

Dès mai 2000, cinq grandes compagnies pharmaceutiques (deux compagnies américaines Merck et Bristol-Myers Squibb ainsi que trois entreprises européennes Boehringer Ingelheim, Glaxo SmithKline et Hoffman-La Roche) lançaient *Accelerating Access*, en partenariat avec les agences des Nations unies et la Banque mondiale ; ce programme devait permettre aux pays en développement, en particulier aux pays de l'Afrique subsaharienne, d'avoir accès aux médicaments brevetés, à des tarifs préférentiels, tout en bénéficiant d'un soutien technique assurant l'utilisation rationnelle et efficace d'ARV. L'OMS, qui avait pris le relais en novembre 2001, constatait alors que *Accelerating Access*, impliqué dans 11 pays, n'avait permis qu'à une infime minorité de personnes séropositives des pays du Sud d'avoir accès aux traitements. Les compagnies elles-mêmes estimaient qu'environ 25 000 personnes contaminées par le VIH/sida avaient accès à "au moins un ARV" grâce à *Accelerating Access* [...].

Seul un nombre limité d'ARV à prix réduits est disponible, ce qui ne permet pas d'utiliser les combinaisons d'ARV les plus recommandées ou de modifier le traitement en cas de toxicité ou de résistance. De plus, dans bien des cas, *Accelerating Access* ne couvre pas les examens biologiques très coûteux dans les pays en développement, et interdit l'utilisation de génériques pour le traitement des maladies opportunistes. "*Chaque rabais s'accompagne de conditions particulières d'application et se traduit par la signature d'un accord... dont une des clauses précise qu'il s'agit d'un contrat dont les termes doivent demeurer secrets*", révèle Act Up-Paris, [... qui] dénonce les innombrables effets pervers du programme, [...] "*que l'OMS et l'ONUSIDA ont non seulement été incapables d'éviter, mais surtout qu'ils ont cautionnés : instrumentalisation des institutions internationales de santé, discrimination entre pays, contrôle des marchés, court-circuitage des systèmes nationaux d'approvisionnement en médicaments, développement de prescriptions irrationnelles et dangereuses*".

En fait, *Accelerating Access* visait à saper la légitimité de la lutte pour l'accès aux génériques par des dons limités et non pérennes à un certain nombre de pays pauvres ; les compagnies pharmaceutiques et leurs gouvernements espéraient ainsi se concilier ces pays afin qu'ils acceptent d'appliquer l'ADPIC de façon très restrictive sans avoir recours aux licences obligatoires. [...]

En Afrique, le gouvernement américain a signé "The Trade and Investment Framework Agreement" (TIFA) avec 8 pays de l'Afrique de l'Ouest qui va permettre d'aborder la question de la protection de la propriété intellectuelle. [...] En même temps, de façon moins ouverte, le gouvernement américain s'emploie à introduire subrepticement des clauses "ADPIC-plus" dans la législation de pays africains : une société de conseil connue pour ses activités à l'étranger, financée par l'agence américaine USAID, a encouragé l'Ouganda à reconnaître immédiatement les brevets et à demander l'accord du détenteur d'un brevet avant d'engager des importations parallèles. Le plus souvent, sous couvert d'assistance technique, le gouvernement américain et l'agence internationale chargée de conseiller les pays du Sud en matière de législation sur la propriété intellectuelle, l'OMPI, poussent à la rédaction de lois qui privent les pays du Sud du droit d'utiliser des génériques. [...]

Le gouvernement américain en prenant l'initiative de l'ADPIC a élaboré un accord qui, sous prétexte de "*libéralisation progressive et accrue*", tente de préserver la position de monopole de quelques firmes pharmaceutiques et verrouille de plus en plus toutes les brèches pour éviter toute concurrence des fabricants de génériques. En même temps, il échafaude un système d'accords de libre échange avec de nombreux pays du Sud qui barre l'accès aux génériques. Ainsi que l'a fait remarquer un observateur américain averti au cours [... des discussions infructueuses pour l'application de l'accord de Doha sur les médicaments], "*la position du gouvernement américain et son rôle dans les négociations nuisent à la sécurité des États-Unis dans le monde entier, en fournissant plus de preuves que notre politique étrangère se préoccupe seulement de protéger nos intérêts commerciaux, aux dépens de la santé des pauvres de ce monde*"» (Élisabeth CHAMORAND, historienne, Grenoble III. Extraits d'une contribution pour Act Up, *La politique américaine en matière d'accès aux médicaments*).

[*Cette contribution, beaucoup plus développée dans le texte intégral, est à la fois fondamentale et pleinement actuelle. On voit comment se sont forgées une position et une idéologie totalement déséquilibrées. Elles ont permis d'imposer par la force et le chantage un dispositif qui relève, non plus du marché, mais de son contraire, le racket. Alors que l'Université a fait de la connaissance un bien public, un oligopole de l'économie-monde s'est installé sur des segments de connaissance (un bout de génome humain, les propriétés d'une plante, le dosage d'une molécule, un morceau de système d'exploitation informatique, un logiciel volé à un concurrent imprudent...). Tels de vulgaires coupeurs de route, ces firmes prélèvent leur dîme sur l'ensemble des consommateurs de la planète. Ceux qui ne peuvent pas payer peuvent mourir. De même ceux qui se trouvent sur la route de l'accaparement des gisements d'hydrocarbures...]*

« **L'Amérique** libertaire, héritière des Lumières, l'Amérique de Lincoln et, hier encore, de véritables hommes d'État comme Franklin Roosevelt, Marshall, Truman et Eisenhower, subsiste, et même assez vigoureusement [...].

Mais il existe aujourd'hui, dans la géographie, dans les idées, dans l'affaiblissement du mythe de la social-démocratie, dans la suspicion et parfois même la haine de l'État, [...] une deuxième Amérique, partout présente, mais surtout au Texas et dans les États du Sud, officiellement ralliés au parti républicain. C'est là une Amérique trouble, inquiétante, où le pluralisme est avant tout le masque des intérêts particuliers, une Amérique chrétienne (Ashcroft), bardée de revolvers (Cheney), arrogante (Rumsfeld), impériale (William Kristol), raciste (Trent Lott), opportuniste (Condi Rice), politicienne (Karl Rove), l'Amérique de l'espionnage et de la délation (Poindexter), de la conspiration (Elliott Abrams) – ces deux derniers étant littéralement des repris de justice puisque condamnés par les tribunaux –, d'un capitalisme véreux lié à l'Enron, de la peine de mort sans frontières, celle en un mot de George W. Bush. Cette Amérique symboliquement texane, dominatrice, veut la guerre, le pétrole bon marché, et, incidemment, l'écrasement et l'humiliation totale des Palestiniens, en un mot la domination impériale dans son état le plus pur. Un nationalisme et un capitalisme bornés, qui dédaignent les déshérités, sont sa raison d'être. [...]

L'Europe, tôt ou tard, aura à se séparer de la nouvelle Amérique. Il vaudrait mieux le faire audacieusement, dignement, fermement. » (Patrice HIGONNET, professeur d'histoire française à l'université de Harvard. *Rebonds* in *Libération* du 03/01/2003).

[*Rappelons ce propos solennel d'Eisenhower, au terme de 8 années à la Maison Blanche : « Dans les conseils du gouvernement, nous devons prendre garde à l'acquisition d'une influence illégitime, qu'elle soit recherchée ou non par le complexe militaro-industriel. Le risque d'un développement désastreux d'un pouvoir usurpé existe et persistera. Nous ne devons rien considérer comme acquis. Seules une vigilance et une conscience citoyennes peuvent garantir l'équilibre entre l'influence de la gigantesque machinerie industrielle et militaire de défense et nos méthodes et nos buts pacifiques, de sorte que la sécurité et la liberté puissent croître de pair. »]*

« Une action militaire contre l'Irak est partout présentée comme inévitable. Il faut s'y opposer. Il en est encore temps.

[...] Nous refusons toute violence exercée en dehors des cas délimités très précisément par l'éthique et par le droit international : il est immoral et illégal de recourir aux armes tant qu'elles ne constituent pas un "ultime recours" pour contrer une menace grave et actuelle contre la paix. La notion de "guerre préventive" est inacceptable. [...]

La guerre qui s'annonce aujourd'hui aurait des conséquences dramatiques :

– Elle ferait des milliers de morts. Le peuple irakien en serait la première victime. Notamment les femmes et les enfants.
 – Le fossé de méfiance et parfois de haine, entre les pays occidentaux et les peuples de cette région, se creuserait. Une action militaire contre l'Irak donnerait raison aux extrémistes qui perçoivent notre monde comme dominé par l'opposition entre "civilisations", voire – cruelle souffrance pour les croyants que nous sommes – entre religions ! Le sentiment que les résolutions de l'ONU sont appliquées selon "deux poids, deux mesures" dans la région en serait encore renforcé. Les discours que nous tenons sur la démocratie et les droits humains comme valeurs universelles en seraient frappés de discrédit.

Citoyens français, nous pouvons encore influencer sur les décisions à venir. La France dispose d'un droit de veto au Conseil de Sécurité. Faisons connaître massivement au Président de la République notre volonté de voir notre pays s'opposer à cette "aventure sans retour" que serait la guerre. [...] » (**ACAT, CCFD, Cimade, Mission de France, Congrégation du Saint-Esprit, Justice et Paix-France, MIR, Oeuvre d'Orient, Pax Christi, Secours Catholique, Société Religieuse des Amis, VEA.** Appel *Chrétiens dites non à la guerre !*, 15/01/2003).

[Le christianisme d'Ashcroft n'aboutit pas aux mêmes conclusions que celui dont se revendique cet appel œcuménique, à la fermeté rare.]

« Évidemment, si les États-Unis décidaient d'intervenir seuls, [...] ce serait en marge de la communauté internationale. L'intervention militaire n'est légitime que sur décision du Conseil de sécurité [...] et après un] rapport motivé des inspecteurs. » (**Jacques CHIRAC**, interview au *Figaro*, le 20/01/2003).

« Rien ne justifie d'envisager l'action militaire. [...] La France, comme membre permanent du Conseil de sécurité, assumera toutes ses responsabilités, fidèle à ses principes. Croyez bien qu'en matière de respect des principes, nous irons jusqu'au bout. » (**Dominique de VILLEPIN**, ministre des Affaires étrangères, en marge d'une réunion du Conseil de sécurité qu'il présidait le 20/01/2003).

« Vous imaginez l'Europe comme se résumant à la France et à l'Allemagne. Pas moi. Ça, c'est la vieille Europe. Si vous regardez l'ensemble de l'Otan d'aujourd'hui, le centre de gravité se déplace vers l'Est. Et il y a de nombreux nouveaux membres. [...] L'Allemagne est un problème, la France est un problème. Mais si vous regardez le grand nombre des autres pays d'Europe, ils ne sont pas avec la France et l'Allemagne sur cette question [de la guerre contre l'Irak], ils sont avec les États-Unis. » (**Donald RUMSFELD**, secrétaire US à la Défense, le 22/01/2003. Cité par *Libération* du 24/01/2003).

« Pour les États-Unis, l'élargissement [de l'OTAN ou de l'Union européenne] est avant tout un moyen de contrebalancer, par procuration, les critiques croissantes, voire l'opposition, de la France et de l'Allemagne à leur égard. » (**Ted Galen CARPENTER**, spécialiste des questions de défense au Cato Institute. Cité par *Libération* du 24/01/2003).

Génocide

« Aujourd'hui, aucun Africain ne peut dire : "Mon pays n'est pas le Rwanda". [...] Car il y a très peu de pays en Afrique où les conditions d'une violence aussi extrême ne sont pas remplies. Ainsi les noms "Rwanda" et "Burundi" sont pour tout Africain ce que sont "Dachau" ou "Buchenwald" pour les juifs, c'est-à-dire le lieu de la mémoire vivante d'un cauchemar dont on ressent tous les jours la menace permanente. [...] Ces lieux africains sont [...] ceux du pleur sincère devant ce million de morts auquel on ne peut penser sans accepter dans son ventre l'engagement ferme d'investir dorénavant toute sa force, toute son intelligence, toute son imagination, afin que jamais plus une telle monstruosité ne se répète. [...]

Il tâtonne avec ses mots boiteux, l'écrivain africain, et ne se rend même pas compte que le génocide du Rwanda, c'est bien la dernière station de sa pensée africaine [...]. L'Afrique aujourd'hui [...] a l'obligation de consigner systématiquement tous ces mots, toutes ces paroles, tous ces concepts, toutes ces histoires, tous ces mythes, qui, ici et là, ont rendu le million de morts possibles sur notre continent. » (**Patrice NGANANG**, écrivain. *Point de vue* dans *Le Monde* du 15/01/2003).

[Un point de vue dédié sans doute aux Ivoiriens qui se réunissaient à Marcoussis.]

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Le Canard enchaîné, *Paris voyait double en Côte d'Ivoire*, 15/01/2003 : « Un colonel français, spécialiste des questions africaines et pas spécialement va-t-en-guerre, l'affirme : "La France aurait pu faire cesser les combats dès la tentative de coup d'État, le 19 septembre." Michel de Bonnacorse, conseiller "africain" de Chirac, l'a admis aussi devant plusieurs visiteurs. Retard à l'allumage ou difficulté à choisir son camp ? [...]

Un ancien ambassadeur de France à Abidjan, Christian Dutheil de la Rochère, [... évoque] la situation du principal opposant, soupçonné de sympathie à l'égard de la rébellion [...] : "Si Ouattara devenait président de la Côte d'Ivoire, ce serait dans un pays tapissé de morts." »

La Lettre du Continent, *Qui se cache à Abidjan derrière Gambit Investment ?* 16/01/2003 : « La société Gambit Investment (îles Vierges britanniques) et Sitara Finances (Luxembourg) négocient à la présidence [ivoirienne] l'attribution de nouveaux permis pétroliers en eaux profondes et à terre dans la région de Jacquville pour trois [entreprises] juniors canadiennes (en partenariat avec Petroci [la compagnie pétrolière nationale]), des permis de prospection de diamants dans la région de Man pour la compagnie minière canadienne Aber Resources ainsi que des gros quotas de cacao. De hautes personnalités ivoiriennes et françaises [lesquelles ?] appuieraient ce dossier dont le seul représentant à Abidjan est Christian Garnier, un ancien de Rhodésie, de la Centrafrique, du Tchad et des Comores. »

[Le business françafricain n'attend pas. Le parcours de ce Christian Garnier est l'un des plus marqués qui soit par la géographie foccartienne.]

Observatoire de l'Afrique centrale (Obsac), *RDC. Synthèse des négociations intercongolaises à Pretoria*, 20/01/2003 : « On ne le dira jamais assez, l'un des grands drames du Congo est la médiocrité de sa classe politique. Depuis le renversement et l'assassinat de Patrice Émery Lumumba en 1961, la RDC a été dirigée par des personnages sans scrupules et plus soucieux de piller ses richesses que de les mettre au service de l'ensemble de sa population. Plusieurs de ceux-là se présentent aujourd'hui

[...] comme des démocrates et n'hésitent pas à briguer des postes de responsabilité [...]. D'autres, par ailleurs, sont de véritables opportunistes et des créatures des forces étrangères intervenues au Congo depuis 1996. [...]

On peut classer les acteurs politiques du DIC [*Dialogue intercongolais*] dans les trois catégories suivantes :

A. LES MOBUTISTES (OU « MOUVANCIERS ») : Ces personnalités qui, avec feu le président Mobutu, ont pillé le Congo pendant les 32 années de son règne, logent en grande partie dans la composante "partis politiques" et au sein du MLC. Après quelques années d'exil ou de chômage technique, ils cherchent à revenir au pouvoir à travers ce forum national. Mais la population congolaise n'oublie pas qu'ils sont responsables d'une grande partie des maux dont souffre actuellement le pays.

B. LES PRODUITS DES FORCES ETRANGERES : Tous les dirigeants des mouvements et factions rebelles, tout comme le président Joseph Kabila et une partie de son entourage, sont les créatures des forces armées ougandaises, rwandaises, angolaises et zimbabwéennes. Ils n'ont aucun passé politique et ne disposent pas d'assises populaires. Ils représentent davantage des pays étrangers que le peuple congolais lui-même.

C. LES JEUNES OPPORTUNISTES : Cette nouvelle génération de politiciens congolais est répartie entre les cinq composantes et entités : gouvernement, rébellions, partis politiques et société civile. Ils espèrent accéder au pouvoir (ou le partager) à travers ce forum national.

La caractéristique commune de ces trois groupes est qu'ils sont impopulaires. Ils n'ont aucun projet de société porteur d'espoir et de changement en RDC. En d'autres termes, ils sont avant tout intéressés au partage du gâteau et ils n'ont aucune volonté, ni aucun pouvoir pour résoudre les graves problèmes qui se posent actuellement au Congo-Kinshasa.

LA PERCEPTION TRONQUEE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

Depuis le déclenchement de la première guerre congolaise en septembre 1996, la communauté internationale est divisée quant à la solution au problème congolais. En dépit de plusieurs initiatives diplomatiques, elle n'arrive toujours pas à harmoniser ses efforts. C'est que les intérêts de certains pays occidentaux sont divergents. Nous assistons, en effet, depuis belle lurette à une "guéguerre" franco-américaine. À Paris, (certaines personnes ont toujours pensé que les anciennes colonies belges (Burundi, Congo et Rwanda) faisaient partie du pré carré français en Afrique, ne serait-ce qu'à cause de la langue française qui y est en usage dans les administrations et au sein de l'élite. Plus prosaïquement, l'Afrique est également considérée comme un bassin captif intéressant pour certaines grandes entreprises françaises. La congruence de ces raisons débouche entre autres sur une logique de préservation d'une aire d'influence diffuse. La France n'est-elle pas intervenue au Rwanda pour soutenir le régime Habyarimana contre le FPR soutenu par les pays anglophones (Ouganda, USA et Royaume-Uni) ?

Les principales difficultés pour la communauté internationale se situent donc à deux niveaux :

1. Les membres permanents du Conseil de sécurité issus du monde occidental (France, Royaume-Uni, États-Unis), sont divisés en deux camps et chacun soutient un côté des parties au conflit en RDC. La France, c'est bien connu, est l'alliée du gouvernement de Kinshasa ; tandis que Washington et Londres sont proches des parrains de la rébellion du MLC (Ouganda) et du RCD (Rwanda). Il leur est donc très difficile d'adopter une position commune.

2. Le Conseil de sécurité a une vision erronée de la nature du conflit et de la qualité des acteurs politiques congolais. Il est évident que la guerre en cours n'a rien d'un combat pour la démocratie ou pour la bonne gouvernance. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, le conflit congolais possède deux dimensions : la première est interne, la deuxième est régionale. Quant aux acteurs congolais actuels, ils ne sont pas les véritables représentants du peuple (voir plus haut). La communauté internationale semble croire que les acteurs congolais sont ce qu'ils affirment être, c'est-à-dire des gens qui luttent pour la démocratie et la bonne gouvernance du pays. C'est loin d'être le cas.

À cause de cette vision erronée des choses, la communauté internationale peut difficilement contribuer au retour de la paix au Congo. [...]

Tous les acteurs importants ont les mains attachées à cause des liens de dépendance envers leurs parrains respectifs. Qui plus est, la guerre "froide" que se livrent les États-Unis et la France paralyse les instances internationales, surtout le Conseil de sécurité de l'ONU, et encourage les parrains africains à persister dans leur ingérence.

Dans le contexte actuel, il apparaît peu probable que l'Accord global et inclusif puisse se mettre en place et produire les effets escomptés par la communauté internationale. D'où la question : quelle est ou quelles sont les options possibles ?

Au vu de la complexité du conflit congolais, personne ne peut prétendre offrir une solution miracle. Cependant, à notre avis, le retour de la paix en RDC passe d'abord et avant tout par la pacification de la partie orientale du pays (donc une réconciliation interethnique) et par l'émergence tant attendue d'une nouvelle classe politique enfin soucieuse de l'avenir du pays. »

La Lettre du Continent, Qui contrôle Beatitude Entreprises Ltd au Congo-K ? 16/01/2003 : « Le directeur de cabinet adjoint du président Joseph Kabila a fait émettre 17 billets à ordre par la Banque centrale du Congo d'un montant global d'un milliard de dollars [...] pour la recherche de financements avec pour garantie des titres miniers ([...] 534 hectares de cobalt, nickel, oxyde d'uranium, or, palladium, coltan...) et forestiers : 250 000 hectares [...] pour l'exploitation de 8 millions de m³ de bois [...], le tout d'une valeur de 626 millions de dollars ! La monétarisation de 40 % de la valeur des billets devrait être réalisée par le Banco hipotecario nacional qui est la Banque centrale de Panama [...]. Ces financements devraient servir au lancement de projets par l'intermédiaire de la société Beatitude Entreprises Ltd, en fait une fondation des Bahamas qui est présidée par un Français, Joël F. Pharaon, heureux détenteur de 99 % du capital. »

[Pour des projets béats, prière de passer par les paradis fiscaux.]

Afrique Éducation, Togo : vaine tentative de récupération de Koffi Panou par l'opposition, 31/12/2002 (Jean-Paul TEDGA) : « Koffi Panou, ancien ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, n'est pas du tout affecté par sa mise à l'écart du gouvernement [...]. Il voue toujours une admiration sans bornes pour la personne du chef de l'État [*Eyadema*] qu'il considère comme le Sage de l'Afrique – tout comme nous, à Afrique Éducation. »

[Voilà une françafricanité qui ne se cache pas – à l'inverse du service public de l'Éducation au Togo. Mais il devrait suffire aux enfants togolais de boire les paroles du vieux Sage.]

RFI, La rocambolesque filière africaine, 18/12/2002 (Mouna DAOUDI) : « Ancien haut fonctionnaire tchadien [...], Hassan Fadoul, [...] témoin-clé de l'affaire [...] des faux dinars de Bahreïn, cf. Billets n° 94], vit aujourd'hui réfugié dans un pays ouest-africain. Il a accepté de livrer sa version des faits à RFI.

Selon lui, tout commence au printemps 1997 lorsque Richard Mwamba le contacte par l'intermédiaire de l'un de ses complices, [...] un certain Pedro Lazare, un homme d'affaires béninois [... *que connaissait Fadoul*]. Mwamba est un homme d'affaires zaïrois formé à l'école de Mobutu, titulaire de plusieurs passeports de nationalités différentes, [...] qui mène un train de vie ostentatoire, et qui se présente comme le représentant en Afrique de la Ciccone Calcographica, une imprimerie d'État argentine spécialisée dans la fabrication de billets de banque. [...] Selon Hassan Fadoul, [... *Mwamba*] "s'est vanté d'avoir notamment traité des affaires avec le maréchal Mobutu et le chef de la rébellion angolaise, Jonas Savimbi". [...]

Mwamba lui aurait proposé de se rendre à Buenos Aires visiter l'imprimerie [...]. "Nous avons été reçus en grande pompe. [...] J'ai [...] vu des stocks de zaïres commandés par Mobutu et jamais livrés". [...] Hassan Fadoul quittera même l'Argentine avec quelques billets et une planche de francs CFA gravés mais non-imprimés. [...]

De retour au Tchad, il s'empresse de faire un compte-rendu détaillé de sa visite en Argentine au président Idriss Déby et de lui montrer la planche de francs CFA [...]. "Idriss a tout de suite accepté de rencontrer Richard Mwamba et, raconte [... *Fadoul*], m'a nommé par décret le 11 août conseiller spécial pour que je puisse superviser l'affaire". [...] Le Zaïrois, qui s'est targué d'obtenir les autorisations nécessaires, proposera [...] au chef d'État tchadien de faire imprimer par la Ciccone des francs CFA, à condition qu'il finance les frais de fabrication. "Il a suggéré, raconte Hassan Fadoul, d'en faire fabriquer pour une facture de 10 millions de dollars. [...] Idriss [...] a préféré s'en tenir dans un premier temps à 2 millions de dollars". [...] Les Tchadiens devaient se charger d'écouler les billets fabriqués et verser une commission de 20 % à Richard Mwamba. [...]

Si l'on en croit Hassan Fadoul, le président Déby ne parviendra à réunir cette somme que plusieurs mois plus tard, après un voyage en **Libye** au cours duquel il obtiendra une aide financière du président Kadhafi. Le conseiller tchadien remettra l'argent à Mwamba le 7 mai 1998. Puis le Zaïrois fera un déplacement éclair à N'Djamena pour expliquer que les autorisations nécessaires de fabrication des CFA sont difficiles à obtenir. [... *Il*] proposera alors de faire imprimer une monnaie forte, [... *des*] dinars de Bahreïn, ce qu'Idriss Déby, qui avait déjà versé 2 millions de dollars, pouvait difficilement refuser. [Avec le Marocain Hicham Mandari, Richard Mwamba servait d'intermédiaire pour la fabrication "parallèle" de dinars de Bahreïn, commandés par l'homme de confiance du futur roi de ce pays. Valeur : 185 millions d'euros. Avec l'argent de Déby, il pouvait doubler le volume fabriqué et encaisser 37 millions d'euros de commission supplémentaire.]

[...] Toujours selon Hassan Fadoul, les billets devaient être livrés en trois fois, par avion, à N'Djamena [...]. Le président tchadien, tellement content à l'idée de s'enrichir, avait [...] mis au parfum Ibrahim Baré Maïnassara, son homologue nigérien, en lui promettant même de financer sa prochaine campagne électorale. Et celui-ci, au courant de la date et de l'heure de l'arrivée du premier chargement, aurait tout simplement décidé de le détourner à son profit. Lorsque l'avion transportant les billets en provenance d'Argentine a survolé l'espace aérien nigérien, Maïnassara aurait en effet menacé de dépêcher son armée de l'air le forçant ainsi à atterrir. "Idriss, [...] hors de lui, [...] s'est finalement résigné en se contentant des deux dernières livraisons". Idriss Déby se déplace de nouveau à l'aéroport, si l'on en croit Hassan Fadoul, pour les réceptionner, assiste à leur chargement dans des 4x4 de la présidence et les fait entreposer dans sa propre chambre. Selon Fadoul, les quelque 80 cartons reçus contenaient chacun environ [...] un million et demi de dinars [à peu près trois fois plus d'euros].

Restait alors à écouler cette multitude de billets de 20 dinars. Hassan Fadoul raconte que c'est lui qui est chargé de la première transaction en se rendant par avion spécial à Kano, au Nigeria, pour changer 2 800 000 dinars. [... *Il obtient*] "un chèque de 4 millions de dollars sur une banque britannique au nom d'Idriss Déby". À son retour à N'Djamena, Hassan Fadoul assure qu'il a remis le chèque au président qui dès le lendemain le fait compenser par la Banque centrale du Tchad pour un montant d'un milliard de francs CFA. Mais arrivé à Londres, ce chèque est refusé – il est sans provision – et la Banque centrale tchadienne, première et dernière victime de cette conséquente escroquerie, se retrouve au bord de la faillite.

Selon Hassan Fadoul, Idriss Déby [...] lui demandera d'aller à Paris pour voir ce qui pouvait être changé en France et Fadoul échappera de peu à une arrestation. Un conseiller du président Maïnassara n'eut pas cette chance et, chargé de changer des dinars à Dubaï, fut arrêté à sa descente d'avion. [...] Les autorités de Bahreïn venaient de se rendre compte qu'un flot inhabituel de coupures de 20 dinars était en circulation, ceux précisément de la filière bahreïnienne de l'escroquerie, ce qu'ignorait naturellement la filière américaine [montée en parallèle par Mwamba]...

Sollicité à plusieurs reprises par RFI, Jacques Vergès, l'avocat du président tchadien, n'a pas répondu à nos questions. »

[Nous avons évoqué à plusieurs reprises (Billets n° 61, 64 et 94 ; cf. aussi F.X. Verschave, *Noir silence*, Les arènes, 2000, p. 161-164) cette affaire complexe, énorme, symptomatique. Les escrocs y sont souvent eux-mêmes escroqués. Les dires de Hassan Fadoul, que M^e Vergès empêche de témoigner lors du procès intenté par Idriss Déby contre *Noir silence*, sont corroborés par ceux de Hicham Mandari, de la filière maroco-bahreïnienne, interviewé le 19/12/2002 par RFI.

Il y a plusieurs niveaux de responsabilité et de profit dans ce genre d'opération de vrai-faux monnayage, dont Mobutu fut un spécialiste. Elles permettent, entre autres, de solder de grands comptes de la macro-économie parallèle (cargaisons de pétrole non déclarées, méga-commissions et rétro-commissions, trafics de drogue et de diamants...). Les parrainages remontent jusqu'aux palais (ici, le marocain, le bahreïni, le tchadien, peut-être l'élyséen, branché sur les flux officiels du Maroc et de la péninsule arabe). Les plus hauts niveaux restent évidemment impunis.

L'enquête de RFI a un intérêt majeur : en rapprochant les témoignages de Fadoul et Mandari, en montrant donc la coexistence de deux filières d'écoulement des vrais-faux billets, sous la baguette de l'ingénieur Mwamba, les journalistes démêlent l'imbroglie entretenu jusqu'ici sur cette affaire et qui voilait l'organigramme décisionnel. Accessoirement, on peut se demander pourquoi on a laissé diffuser sur une chaîne publique cette enquête si désastreuse pour l'image d'un « ami de la France », Idriss Déby – l'un des invités du prochain Sommet France-Afrique.

Il se confirme que ce tyran saute sur toutes les opportunités criminelles : faux-monnyage, trafics de drogue et d'armes, etc. En même temps, la Banque mondiale fait semblant de croire qu'elle peut le muer en comptable vertueux des deniers publics. Elle prétexte des futures recettes pétrolières pour inonder de prêts ce régime intrinsèquement prédateur. Assurée de pouvoir se faire rembourser sur l'or noir bientôt pompé par Exxon, elle vient de prêter 215 millions de dollars à l'"État" tchadien (La Lettre du Continent, 16/01/2003). Elle sait pourtant qu'une grande part de cet argent sera détournée. La voilà donc prise en flagrant délit, en train de créer une dette odieuse, fondée sur le dol (la tromperie) du peuple tchadien. Lequel pourra donc déclarer nul tout ce qui, dans cette nouvelle dette, lui aura été escroqué avec la pleine conscience du créancier.]

Washington Post, Un rapport déclare que des Africains hébergeaient Al Qaïda. Les capitaux terroristes cachés dans la circulation des pierres précieuses, 29/12/2002 (Douglas FARAH) : « Une année d'enquête européenne agressive sur le financement d'Al Qaïda a établi que deux gouvernements ouest-africains ont accueilli d'importants agents terroristes qui ont supervisé un flux d'achats de diamants pour quelque 20 millions de dollars. [...]

Les terroristes se déplaçaient entre une zone protégée au Liberia et le complexe présidentiel du Burkina voisin. Depuis longtemps accusés de favoriser les trafics illicites de diamants et d'armes, les présidents Taylor et Blaise Compaoré récusaient l'accusation. [...]

Ces enquêtes [de services de renseignement militaire] se sont focalisées sur les trois personnes qui auraient servi d'initiateurs aux agents d'Al Qaïda : Aziz Nassour, un négociant libanais ; son cousin Samih Osaily ; et Ibrahim Bah, un soldat de fortune sénégalais qui a depuis des années trafiqué les diamants et les armes à travers l'Afrique. Les trois démentent [...].

Le 22 septembre 1998, un haut responsable des finances d'Al Qaïda, Abdullah Ahmed Abdullah, est arrivé à Monrovia (Liberia). Ibrahim Bah lui a ménagé des rencontres avec de hauts responsables libériens et leurs alliés sierra-léonais du RUF. Bah est un Sénégalais qui a été entraîné en Libye, a combattu au début des années 80 dans les guérillas islamiques en Afghanistan, puis avec le Hezbollah au Liban. À partir de 1998, il est devenu le principal acheteur d'armes et négociant de diamants de Taylor et du RUF, selon des enquêteurs européens et des Nations unies. Bah avait le rang de général dans le RUF. [...]

En mars 1999, deux autres agents d'Al Qaïda, Ahmed Khalfan Ghailani et Fazul Abdullah Mohammed, vinrent au Liberia pour une visite de suivi et passèrent quelques jours à parcourir les champs de diamants sierra-léonais contrôlés par le RUF. [...]

En juillet 2000, Bah aurait, selon les enquêteurs, approché ASA Diam, la société dont Osailly et Nassour sont les associés, pour négocier les pierres d'Al Qaïda. Cette société [...] s'est mise soudain à brasser de gros volumes d'argent. [... *En sont partis*] plusieurs appels téléphoniques vers l'Afghanistan, un fax vers Lahore (Pakistan), deux appels vers l'Irak et quatre vers l'Iran. [...]

Une fois les deux agents d'Al Qaïda établis au Liberia, Bah et d'autres louèrent une maison dans un quartier de Monrovia occupé par les forces de sécurité libyennes. [...] Selon les enquêteurs, Ghailani et Mohammed [...] se sont servis de cette maison comme d'un quartier général pour leurs achats de diamants [...], qui se sont accélérés [*à partir du 15 février 2001*]. Ils semblent avoir asséchés la plupart des marchés de diamants libériens et sierra-léonais. [...] Ces pierres sont parmi les plus belles au monde. [...]

Des appels d'ASA Diam vers l'Afghanistan ont été repérés en mai 2001. Quelques semaines plus tard, le 16 juin, une femme portant le nom de Feriel Shahin est arrivée chez Bah à Monrovia en provenance de Quetta (Pakistan). [...] Elle aurait joué un rôle dans la contrebande des pierres. [...] Voyageant avec les deux agents d'Al Qaïda, elle est rentrée à Karachi fin juin. [...] Puis les trois ont gagné Quetta, près de la frontière afghane, où l'on perd leur trace. [...]

En juillet, les deux agents sont revenus du Pakistan jusqu'au complexe présidentiel du président burkinabè Compaoré "*dans le district Zone du Bois. Le complexe est appelé 'Maison des Hôtes'*". Le rapport déclarait qu'un million de dollars devait être payé à Taylor "*pour cacher les deux agents d'Al Qaïda au camp Gbatala*", un camp militaire au Liberia, près de la ferme privée de Taylor, qui sert de base à l'unité d'élite antiterroriste libérienne et aux mercenaires sud-africains qui l'entraînent. [...]

Ghailani et Mohammed seraient restés dans la région bien après le 11 septembre. [...]

Le 2 janvier 2001, un trafiquant d'armes israélien à Panama, Simon Yelnik, a envoyé un e-mail à un marchand d'armes russe au Guatemala au sujet d'une commande dont "*nos amis africains ont besoin*". Y était attachée une liste de fusils d'assaut, de munitions, de roquettes, ainsi que 20 missiles SA8. [...]

Nassour a reconnu avoir faxé une liste d'armes à Yelnik, sous couvert d'un certificat d'utilisateur final ivoirien [...] – une transaction qui, selon lui, ne se serait jamais concrétisée. Le certificat [...] est daté du 8 janvier 2001, et signé par le ministre ivoirien de la Défense, Moïse Lida Kouassi. [...] Selon deux sources, Bah a donné le certificat à un associé pour le remettre à Nassour en Belgique. Au lieu de quoi, cet associé s'est rendu à l'ambassade des États-Unis à Bruxelles avec une copie du document. Il a insisté sur le montage sous-jacent, armes contre diamants, sans toutefois mentionner la connexion avec Al Qaïda. Les fonctionnaires US admettent qu'ils n'ont rien fait de cette information. »

[Dans le contexte actuel de guerre des Services, certains ont émis des doutes sur cet article. De notre point de vue, il correspond bien à des réalités connues sur le rôle de Compaoré et Taylor dans les trafics régionaux, avec l'aide de réseaux libanais ouverts sur l'Orient. La Libye est également présente depuis longtemps dans ce genre d'opérations. L'Ivoirien Lida Kouassi y aurait prêté la main. L'on mesure à quel point l'Afrique de l'Ouest, travaillée depuis quinze ans par le « consortium de Ouaga » (cf. Billets, n° 109 et 110) est devenue vulnérable aux manœuvres des trafiquants, seigneurs de la guerre et idéologues religieux.

Le 8 janvier, le Burkina a cru bon de préciser qu'il « a adopté des mesures rigoureuses contre le trafic des armes et le blanchiment d'argent sale et a pris part activement et sans réserve au processus de Kimberley qui vise à mettre fin au trafic illicite » de diamants. Le croira-t-on, sans une enquête internationale ?

Coopération

Marchés tropicaux, *Le HCCI, une instance de consultation jugée trop indépendante*, 13/12/2002 (Frédéric LEJEAL) : « Créé avec la réforme [*de la Coopération*] de 1998 [...], le Haut Conseil de la Coopération internationale (HCCI) a failli disparaître cette année. Il est finalement reconduit avec [...] une indépendance à la baisse. [...] "*Le HCCI a semblé être une sorte de contre-pouvoir, qui donnait des avis sans même qu'on les lui demande. La vocation d'assistance au Premier ministre est passée au second plan. Il est souhaitable qu'à l'avenir le HCCI soit un moyen de préparer la France aux grands rendez-vous internationaux, notamment vis-à-vis des pays en développement*", explique-t-on à Matignon. [...] La redéfinition de sa mission et de sa composition a été entérinée par le décret du 16 novembre 2002. [...] Avec] un but affiché : priver le Haut conseil d'un pouvoir d'immixtion dans un domaine, la diplomatie, dont on lui a fait comprendre qu'il restait, par essence, réservé. »

[Le HCCI comprenait un certain nombre de représentants de la "société civile", qui croyaient pouvoir exprimer librement leur avis. On lui demande désormais de se comporter comme un fonctionnaire collectif, produisant les notes que lui demandera le Premier ministre.]

Guerres...

Amnistia.net – Les enquêtes interdites, *Notes blanches*, 20/12/2002 (Enrico PORSIA) : « Le commissaire Hubert Marty-Vrayance [*était*], depuis 1997, [...] l'un des spécialistes de la sécurité informatique au secrétariat général de la Défense nationale (SGDN). Le 15 avril dernier ce fonctionnaire de 44 ans, qui jusque-là donnait pleine satisfaction à ses supérieurs, est brutalement mis à l'écart. Du jour au lendemain, l'accès à son bureau lui est interdit. Officiellement, la cause de sa suspension serait liée à un article paru sur *Intelligence Online* (le 11 avril 2002), une publication confidentielle, très prisée dans le milieu du renseignement. Sous le titre, *Un "réseau d'experts" chez les conspirationnistes*, le commissaire Marty-Vrayance apparaît comme étant un des inspirateurs du livre *L'effroyable imposture* de Thierry Meyssan (Carnot, 2002).

Marty-Vrayance nie toute participation à l'ouvrage de Meyssan, ce que ce dernier confirme. De son côté, [*son avocat*] M^e Thibault de Montbrial souligne avec fermeté : « *C'est absurde. Mon client s'était simplement exprimé sur un forum Internet, spécialiste en questions de Défense, en publiant des interrogations et des doutes sur la version des attentats du 11 septembre. Des doutes qui étaient d'ailleurs partagés par plusieurs professionnels du renseignement. La simple participation à un forum Internet ne peut pas justifier la mise à l'écart si brutale de mon client* ».

Existerait-il donc d'autres raisons, à l'origine de la suspension du commissaire ? Ce n'est pas impossible, d'autant que Marty-Vrayance ne travaillait pas uniquement pour le secrétariat général de la Défense nationale... De manière beaucoup plus discrète, il enquêtait pour le compte de la DCRG, la direction centrale des **RG**. Un service qu'il connaît bien, puisqu'il a commencé sa carrière aux RG [...], avant d'être propulsé, en 1988, comme responsable des renseignements dans la région de la Nièvre, le fief

de François Mitterrand. Par la suite, Marty-Vrayance intègre le SCTIP, le Service de coopération technique internationale de police. Il est envoyé dans un pays très sensible pour la France, le Gabon. [...] En 1997, retour dans l'Hexagone. Il est [...] affecté au SGDN, un autre service ultrasensible rattaché au Premier ministre.

Or, depuis la fin de l'année 2000 ce commissaire de police effectue aussi des missions aussi discrètes que délicates pour les Renseignements généraux : [... il enquête] sur la cavale d'Yvan Colonna, [meurtrier présumé du préfet Érignac, et sur des "suicides" suspects. À propos de celui d'un ancien Premier ministre, il souligne] "l'in vraisemblance entre le calibre de l'arme qui a prétendument servi à tuer, un 357 magnum, et les dégâts réellement constatés sur la tête de Pierre Bérégovoy..." [... Très apprécié de Bérégovoy, le] photographe James Andanson [a été] retrouvé carbonisé dans sa voiture. Il [...] avait comme voisin un très important marchand d'armes, [...] Jacques Monsieur [...]. Selon les convictions des RG, le suicide du photographe [...] – "un personnage central, à la confluence de plusieurs sphères de pouvoir" – [...] serait, en réalité, une nouvelle mise en scène. [...]

Aujourd'hui, Hubert Marty-Vrayance se sent comme un pion minuscule au milieu d'un jeu dont les règles lui échappent. Ce qu'il décrit est en effet plus qu'inquiétant. [Les "notes blanches" qu'il a rédigées sont distillées dans les médias.] « La semaine dernière, j'apprends sidéré que, depuis mon départ, mon ancien collaborateur de bureau exploiterait mes disques durs Internet et de travail et en communiquerait les résultats » à un haut pont de RG, écrivait-il à Yves Bertrand [directeur des RG] en mai dernier. [...] Cette peinture des RG [...] "aurait des contacts fréquents avec la CIA [...] De plusieurs côtés on me signale écoutes illégales, pressions, menaces, intrusions dans la vie privée de [la part de] cette équipe [dont ferait partie ce haut pont RG] qui semble avoir pas mal de pouvoir dans les structures de l'État et en prend à son aise. Une enquête sérieuse et approfondie me semble nécessaire. Je vous avais déjà écrit en février que ce groupe avait des complices au sein de la DST, de la BRI [Brigade de recherche et d'intervention] et de la direction centrale des RG. Ces gens poursuivent leurs propres objectifs pour leur compte, et n'ont rien à faire de la légalité républicaine. [...] Cette collusion entre marchands d'armes, extrémistes de droite et services de police peut donner lieu à des dérapages incontrôlables. [...] Je pense être victime de ce groupe et veux désormais préparer ma défense ». Une défense qui s'annonce bien compliquée. "L'affaire Marty" ne serait-elle pas un simple épisode de la guerre larvée que se livrent les services de l'ombre ? Une guerre dont la finalité pourrait bien être la succession du "grand patron" des RG, Yves Bertrand ? [...]

Le premier décembre, le *Journal du Dimanche* publiait un article, *Les RG et la guerre des chefs* [...] : « Ils sont en guerre, pour l'instant c'est impalpable, mais tout ce monde ne pense qu'à ça... » Pour ce haut fonctionnaire, la rivalité **Sarkozy-Juppé** devrait logiquement trouver un terrain d'affrontement avec des nominations "sensibles" dans la police et plus particulièrement aux Renseignements généraux... »

En 1998, Jean-Paul Cruse, journaliste "gaullo-maoïste" visiblement très bien "renseigné" écrivait *Un Corbeau au cœur de l'État*. Dans ce livre il racontait la guerre que se sont livrée les clans **Balladur/Pasqua** et Chirac/Juppé à partir de 1993. C'est l'histoire d'un informateur anonyme, Le Corbeau, qui fit parvenir, à partir de juin 1995, à des magistrats, et notamment au juge Halphen, une véritable collection de notes blanches des RG. Ces notes blanches avaient été rédigées par la commissaire Brigitte Henry, une adjointe d'Yves Bertrand, et elles aiguillaient les magistrats sur les circuits des financements occultes du RPR. De tout le RPR ? Non, elles ciblaient principalement des "affaires" qui touchaient l'entourage de Chirac et, surtout, celui d'Alain Juppé. "Le corbeau n'est pas un homme seul", écrivait le journaliste [...]. C'est un groupe d'officiers de renseignements, français, disposant de "correspondants" au sein des RG, de la magistrature, de la PJ, et de la presse. [...] Leur but était [...] de semer la panique, et de faire savoir que, disposant d'informations pour certains dommageables, [...] ils étaient disposés à les utiliser [...] si certaines conditions n'étaient pas remplies. Leur chantage, car c'en est un, et il est énorme, se développe [...] après l'élection de Jacques Chirac et la nomination d'Alain Juppé, dont ils suspectent les intentions dans des domaines précis, qui les touchent de très près ». À l'époque, l'arme de leur chantage était constituée par les notes blanches des RG. »

[En tête des « domaines précis » figuraient la question des complicités dans le génocide rwandais et un possible changement de méthode dans les relations franco-africaines. Les aventures du commissaire Marty ne sont donc pas seulement révélatrices d'une "République souterraine" hantée de cadavres. Elles ont à voir avec d'impitoyables luttes internes, déclenchées en 1992-93, dont la Françafrique est l'un des objets. À l'époque s'opposaient principalement, au sein du néogaullisme dominant, le réseau Pasqua et le tandem Juppé-de Villepin. Le « Corbeau » collectif a pignoné Juppé, mais le mitraillage judiciaire de Pasqua, Marchiani et leurs acolytes a plombé leur réseau. Pourtant, à en croire cet article, le « Corbeau » a repris du poil de la bête. Au service de qui ?]

Le Journal du Dimanche, Criminel, 29/12/2002 (Éditorial de Jean-Claude MAURICE) : « [Suite à l'annonce d'un clonage humain par la secte de Raël, l'éditorialiste développe toutes les raisons de qualifier de crime cette innovation.] Devant le scandale et le vertige, chacun se récrie [?]. Mais qu'a-t-on fait pour empêcher l'un et s'épargner l'autre ? [...] Avant que d'autres cobayes suivent, il est urgent que les États s'accordent pour limiter les ravages annoncés des fous de la pipette qui, de plus, nuisent aux vrais chercheurs. Sinon, nos arrière-petits-enfants pourraient voir défiler, un 14-Juillet, sur les Champs-Élysées, une armée de Thierry Meyssan, le négationniste du 11-Septembre, sous le regard des descendants non clonés de Thierry Ardisson [qui l'a interviewé sur France 2]. L'horreur ! ».

[L'éditorial de cet hebdomadaire du groupe Lagardère est très étrange. On dirait un lapsus. Rappelons le contexte. L'actualité de cette fin d'année 2002 était remplie des annonces délirantes et inquiétantes de la "savante" raélienne Brigitte Boisselier, annonçant l'annonce de la naissance du premier enfant cloné. L'annonce n'a pas été confirmée depuis, mais l'inquiétude demeure, car d'autres fous travaillent à pareil "exploit". Il s'agit effectivement d'une dérive criminelle. Au même moment, plus grand monde ne parlait du livre de Thierry Meyssan. Nous avons dit ce que nous en pensons (n° 102). On peut contester tel ou tel passage, des affirmations mal étayées, l'organisation du livre, mais il s'agit de tout sauf d'une démarche idéologique de négationnisme : le livre ne nie pas un génocide (ce que suggère l'utilisation du mot « négationniste » : il pose des questions sur les responsables des attentats du 11 septembre, dont le procès n'est pas près d'avoir lieu. Des questions d'autant plus nécessaires qu'au nom des morts de ce jour-là, on veut nous emmener dans une guerre totale contre des coupables à géométrie variable, la seule question étant le nombre de centaines de milliers de victimes.

Qu'est-ce que cela a à voir avec le clonage ? Où est l'horreur ? Qui sont les criminels ? Si l'édito n'a pour but que de coller une fois de plus, sans démonstration, l'étiquette diffamante de « négationniste » à Thierry Meyssan, faut-il que sa pensée soit obsédante... Perturberait-elle à ce point le business plan de Lagardère ? La puissance de feu médiatique concentrée sur Meyssan, les tonnes d'ordures déversées sur sa tête par une meute de journalistes peu connus pour agresser les criminalités établies, vont finir par faire sens.]

LIRE

Jean-Pierre Chrétien et Melchior Mukuri (sous la direction de), *Burundi, la fracture identitaire. Logiques de violence et certitudes "ethniques"*, Karthala, 2002, 468 p.

Pour ceux qui ne capitulent pas devant les logiques répétitives de la haine, si incrustées au Burundi, cet ouvrage rassemble une brassée d'analyses, d'éclairages, d'enquêtes et de documents sur les manifestations de la violence de 1993 à 1996 (période cruciale), par des auteurs

burundais et français.

François LILLE et François-Xavier VERSCHAVE

**On peut changer le monde
À la recherche des biens publics mondiaux**

La Découverte, janvier 2003, 128 p., 6,40 €

Inge Kaul (sous la direction de), *Providing Global Public Goods (Managing Globalization)*, PNUD, Oxford University Press, 12/2002.

Le premier livre de Kaul et son équipe, en 1999 (Inge Kaul, Isabelle Grunberg et Marc A. Stern, *Global Public Goods*, Oxford University Press, Grande-Bretagne ; version française : *Les biens publics mondiaux*, Économica, 2002), avait eu le grand mérite de lancer le débat sur les biens publics mondiaux. Il restait néanmoins plombé par une définition économistique étroite et négative de ces biens (Samuelson, 1954).

À première lecture, ce nouvel ouvrage fait éclater cette gangue stérilisante – sans abandonner toutefois les critères samuelsoniens, qui restent sous-jacents. Mais l'élargissement du concept est suffisant pour que la problématique paraisse s'inverser franchement : les biens *et maux* publics n'y dépendent plus d'abord de définitions économiques mais de déterminations sociales et de choix politiques, ce qui fait que le problème peut enfin être posé en ses dimensions réelles, écologiques, sociétales, juridiques et institutionnelles. La dimension démocratique a cependant du mal à émerger, tandis que l'interprétation néolibérale, au profit des forces économiques dominantes, reste menaçante.

Sur les solutions proposées, nous serons donc plus réservés, tant sur le plan de la formulation générale que des études de cas (eau, santé, biodiversité, télécommunications, stabilité financière...), que nous n'avons encore pu étudier. Il faudra beaucoup plus de temps pour l'analyse, et de place pour l'exposé critique. Les contradictions et ambiguïtés ne manquent pas, chose normale pour ce qui est un concert pluridisciplinaire de voix multiples, mais cette diversité est aussi une qualité de l'ouvrage, qui vaut vraiment la visite.

La bibliographie, surtout économique, est substantielle. On ne peut que davantage regretter l'absence de références francophones. (Plusieurs extraits et un long résumé en français sont téléchargeables sur le site du PNUD, <http://www.undp.org/globalpublicgoods/globalization/exec-summary.html>).

Olivier Pastré et Michel Vigier, *Le capitalisme déboussolé*, La Découverte, 2003, 220 p.

Les auteurs sont loin d'être révolutionnaires : ils veulent « remettre l'entreprise capitaliste, moteur indispensable de la croissance et de la création de valeur, sur ses rails ». Pourtant, à en croire *La Tribune* (10/01/2003), leur réquisitoire a de quoi garnir abondamment la musette des militants rassemblés à Porto Alegre : ils explicitent en effet « les dérèglements de toute nature qui ont accouché de la faillite d'Enron, de WorldCom, Tyco, de la déconfiture de Vivendi Universal ou de France Telecom. La dérégulation à outrance, la financiarisation débridée, source d'une extrême volatilité sur les marchés, la course à la rentabilité des fonds propres à 15 %, l'horizon des entreprises limité à la publication des résultats semestriels sont vertement vilipendés. Tout comme la complicité des banquiers d'affaires, des auditeurs et de certains analystes financiers, pour accompagner ou cautionner la dérive de certaines grandes entreprises et de leur management. Pour les auteurs, il est urgent de tourner la page des années 90, au risque d'aller "droit dans le mur" »...